JANVIER 1998

N° 9805

HEURS ET MALHEURS DE L'INDUSTRIE FRANCAISE : 1945-1995

Essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste.

Robert BOYER

CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S.
142, Rue du Chevaleret 75013 PARIS, France
Tél. : +33 (0)1 40 77 84 28 - Fax : +33 (0)1 44 24 38 57
e-mail robert.boyer@cepremap.cnrs.fr

(*) Ce texte constitue la révision d'une contribution à l'ouvrage La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ? sous la direction de Louis BERGERON et Patrice BOURDELAIS (1998), Paris. Les développements de l'avant-dernière section, doivent beaucoup au travail mené en collaboration avec Bruno AMABLE et Rémi BARRE paru aux Editions Economica/OST, Paris, 1997.

HEURS ET MALHEURS DE L'INDUSTRIE FRANCAISE : 1945-1995 : *Essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste.*

Robert BOYER

RESUME

Les difficultés rencontrées par l'économie française au cours des vingt dernières années ont à nouveau popularisé l'idée selon laquelle « la France ne serait pas douée pour l'industrie ». Ce travail conteste cette appréciation d'un double point de vue. D'un côté, le renouveau des théories de la croissance suggère qu'il n'est pas un sentier unique d'industrialisation mais une certaine variété en fonction des externalités propres au changement technique et à la période initiale de démarrage économique. D'un autre côté, la succession de périodes d'adaptation rapide puis de relative stagnation s'interprète comme le résultat de la plus ou moins grande compatibilité des compromis institutionnalisés par rapport au paradigme productif en vigueur et à la nature du régime international. Ainsi, la vigueur et la diversité des interventions publiques françaises qui firent le succès de la phase d'industrialisation fordiste expliquent les difficultés contemporaines d'adaptation de l'industrie française. Mais il serait abusif d'extrapoler l'évolution des deux dernières décennies car de nouvelles sources de compétitivité sont possibles dans la continuité de la trajectoire de l'industrialisation française.

SUCCESS AND MISFORTUNE OF THE FRENCH INDUSTRY : 1945-1995. Rise and demise of a State-led Fordist industrialisation.

Robert BOYER

ABSTRACT

This paper challenges the idea that « France would not be gifted for modern industry ». From a theoretical standpoint, new endogenous growth theory suggests that there are several trajectories for industrialisation, given the externalities that are typical to technical change, and this could explain the French "exceptionalism" by comparison with England and US. Long run economic history shows that periods of successful industrialisation have usually been followed by relative stagnation, according to the fit between the national institutionalised compromises, the leading productive paradigm and the international regime. Thus, the same public interventions that propelled the industrialisation during the Fordist era have been inhibiting the redeployment of the French industry in the new context of the Eighties and Nineties. This does not imply necessarily that this evolution will continue during the next century.

MOTS CLES : Industrie – Politique industrielle – Croissance à long terme – Changement technique – Rôle de l'Etat – Fordisme – Histoire économique - France.

KEYWORDS : Industry – Industrial policy – Long term growth – Technical change – Economic policy – Fordism – Economic History - France.

J.E.L. CLASSIFICATION : L52 – L60 – O11 – O33 – N14.

HEURS ET MALHEURS DE L'INDUSTRIE FRANCAISE : 1945-1995 :

Essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste.

Robert BOYER

S O M M A I R E

I - EVIDEMMENT DOCTEUR WATSON ! OU COMMENT DEPASSER LES CLICHES. 1

II - THEORISER LA MULTICIPLITE DES SENTIERS D'INDUSTRIALISATION..... 3

III - LES SURPRENANTS SUCCES INDUSTRIELS DES TRENTE GLORIEUSES..... 5

IV - UN ENSEMBLE DE COMPROMIS INSTITUTIONNELS ORIGINAUX PORTES PAR L'ETAT. 9

V - UN CERCLE VERTUEUX D'INDUSTRIALISATION FORDISTE..... 11

VI - LES VINGT DOULOUREUSES : UNE ADAPTATION INDUSTRIELLE TARDIVE ET PARTIELLE. 14

VII - C'EST LA FAUTE A COLBERT ! CHARMES ET LIMITES D'EXPLICATIONS USUELLES. 22

VIII - LES INSTITUTIONS HERITEES DU FORDISME EN PORTE A FAUX PAR RAPPORT A LA NOUVELLE DONNE INTERNATIONALE ET TECHNOLOGIQUE. 24

IX - NE PAS EXTRAPOLER LES DIFFICULTES PRESENTES. 29

BIBLIOGRAPHIE.....31

I - EVIDEMMENT DOCTEUR WATSON ! OU COMMENT DEPASSER LES CLICHES.

Les français ne sont pas doués pour l'industrie ? Evidemment répondront dans leur majorité, les chercheurs anglo-saxons : à vouloir contrarier les lois du marché, il n'est pas étonnant que la France éprouve tant de difficultés à s'insérer dans la compétition internationale. N'est-ce pas là une spécificité culturelle et politique de ce pays qui traverse les siècles et remonte aussi loin que les premières étapes d'une industrialisation toujours forcée ou contrariée. Ce thème est repris par nombre d'études et de recherches sur la France : c'est un cliché habituel que l'on retrouve sous les plumes les plus diverses, étrangères (Charles HAMPDEN-TURNER & Fons TROMPENAARS (1993: 337-375), comme françaises (Christian STOFFAES (1986)).

Le diagnostic est si simple et séduisant qu'il est accepté sans plus ample examen alors qu'il repose sur une vision et une théorisation de la dynamique industrielle qui ne va pas de soi. Les économistes qui adoptent ce point de vue font en fait trois hypothèses :

° D'abord, conformément à la théorie néoclassique, il existerait un modèle canonique, celui d'une économie entièrement régie par des mécanismes de marchés parfaits, grâce à la coupure qu'opère l'économie pure, c'est-à-dire affranchie de son insertion sociale et politique. C'est par rapport à ce modèle, dans lequel on le sait équilibre et optimum vont de pair -certes sous certaines hypothèses- qu'il convient d'apprécier les dynamiques nationales. Elles sont plus ou moins satisfaisantes selon qu'elles se rapprochent ou non des prédictions du modèle théorique.

° Ensuite et surtout, cette théorisation serait valable en tout temps et en tout lieu, de sorte que les évolutions historiques de longue période ou les comparaisons internationales à un moment donné du temps, ne seraient que des particularisations d'un même et unique modèle. La dynamique des transformations industrielles, technologiques et démographiques se réduirait donc à une pure cinématique, pour laquelle les événements historiques, mêmes majeurs, ne seraient que des aléas par rapport à une structure invariante.

° Enfin, tout écart par rapport aux prédictions du modèle canonique devrait s'interpréter à partir de facteurs exogènes, en l'occurrence extérieurs à l'économie, puisque par définition, la théorie épuise la description des interdépendances proprement économiques. Les vagues d'innovations technologiques (J. SCHUMPETER (1939), les révolutions politiques (M. OLSON (1982)), les facteurs sociologiques (JJ CARRE, P. DUBOIS, E. MALINVAUD (1972), voire culturels (Ph D'IRIBARNE (1992)), sont les plus fréquemment invoqués. Les trajectoires nationales d'industrialisation se définissent donc par les frictions qu'introduisent ces divers déterminants venus d'ailleurs, c'est-à-dire hors du champ de l'activité proprement économique.

La France constitue un remarquable terrain d'application de cette trilogie. Par exemple, la première industrialisation est plus tardive qu'en Angleterre du fait entre autre de la domination de l'aristocratie foncière, la seconde est entravée par le malthusianisme consécutif à l'alliance de la bourgeoisie avec la paysannerie, la troisième vague subit l'effet négatif de structures étatiques trop pesantes. Nul doute que ces caractérisations éclairent certains des traits et des difficultés de l'industrie française mais elles sont loin de fournir une explication cohérente et complètement satisfaisante. En effet, la théorie qui sous-tend un tel diagnostic est contestable au titre de chacune des trois hypothèses fondatrices.

° En dépit des progrès considérables des concepts et des techniques de l'économiste, on ne dispose pas, au milieu des années quatre-vingt, de théorie générale formalisant le processus de croissance tiré par l'industrialisation et le changement technique. La tendance contemporaine serait plutôt à la multiplication de modèles partiels en concurrence et que les évidences empiriques ne parviennent pas à départager...car aucun ne rend compte des tendances séculaires comme des différenciations nationales. A titre d'exemple, la théorie de la croissance endogène insiste sur la multiplicité des sources d'effets externes, qu'ils concernent les infrastructures publiques, l'éducation, les innovations scientifiques et techniques, les effets d'apprentissage par la production et l'usage. Il serait paradoxal que ces divers facteurs se combinent partout et toujours selon les mêmes proportions : selon leur dosage s'ouvre la possibilité de trajectoires extrêmement contrastées qui incluent en particulier l'impossibilité de développement d'économies trop pauvres pour investir dans l'avenir (B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1997)).

° Les études historiques longues, récemment renforcées par la surprenante percée industrielle des pays du Sud Est Asiatique, viennent pour leur part rappeler que les phases d'industrialisation diffèrent dans le temps et l'espace. Au XIXème siècle, l'Allemagne, pas plus que la France, ne suivront la voie anglaise, précisément parce que l'avantage compétitif conquis par la première nation industrielle interdit à ses successeurs de suivre exactement les mêmes méthodes : ils se doivent d'innover en explorant des créneaux alternatifs. Après la seconde guerre mondiale, le Japon cherchera à imiter, sans succès, le modèle américain et sera contraint d'explorer une trajectoire différente d'accès à la production et consommation de masse. En d'autres termes, à un moment donné du temps coexistent plusieurs modèles d'industrialisation, alors qu'en longue période, ces modèles sont eux-mêmes historiquement contingents. Il n'est donc plus possible de cerner les difficultés de l'industrie d'un pays comme simple écart à un principe général, abstrait et universel.

° Dans ce contexte, les explications culturelles du retard industriel apparaissent un peu courtes. D'une part, il faut se souvenir que la culture d'aujourd'hui est le produit d'une innovation d'avant-hier depuis lors oubliée, au point de sembler faussement une donnée de nature. Plus encore, il faut expliquer pourquoi ces traits culturels persistent en longue période, car se renouvellent les générations et les circonstances de sorte qu'une reproduction à l'identique est assez improbable. D'autre part, selon les canons de l'individualisme méthodologique, il convient d'expliciter les médiations à travers lesquelles la spécificité des comportements individuels rejaillit sur la dynamique de la société et de l'économie dans leur ensemble. Or l'exercice est périlleux puisqu'il érige en facteur explicatif des déterminants extrêmement généraux, supposés caractériser les pays depuis leur fondation, hypothèse toujours douteuse par son a-historicité même (Graphique 1).

Dans le cas de la France, peut-on se contenter de souligner que c'est le particularisme et le sens de la communauté qui, distinguant ce pays de l'individualisme et de l'universalisme des pays anglo-saxons, rend compte des spécificités de cette forme de capitalisme et par conséquent des difficultés de l'industrie française (Graphique 1) ? Le présent article s'attache à montrer le piètre pouvoir explicatif de ce schéma, incapable de retracer l'alternance des phases d'industrialisation réussie puis de blocage qui se succèdent sur près de deux siècles. Il n'est de meilleur exemple que l'analyse de la période 1945-1995, marquée d'abord par l'équivalent d'un miracle économique, puis deux décennies d'ajustements particulièrement douloureux. C'est dans ce contexte qu'à nouveau, observateurs nationaux et étrangers s'interrogent sur les raisons de ce divorce entre la société française et le dynamisme industriel.

Mais avant de procéder à cette périodisation des hauts et des bas de l'industrialisation, il est important de proposer une problématique alternative. Idéalement elle se doit de satisfaire à deux critères : d'abord ne pas postuler a priori une permanence des processus à l'œuvre mais considérer plutôt la possibilité d'alternance de phases d'essor puis de désarroi en matière industrielle, ensuite de resituer l'expérience française par rapport à l'ensemble des autres pays industrialisés. Ainsi peut-on espérer dépasser la dichotomie trop facile entre un modèle d'industrialisation vrai en tout temps et tout lieu et une série de déterminants culturels rendant compte d'écarts, permanents et fréquents par rapport à ce modèle. On aura reconnu l'un des objectifs majeurs de la théorie de la régulation, dont on ne rappellera pas ici les bases, objet d'une publication récente (R. BOYER et Y. SAILLARD (1995)).

Graphique 1 : Une vision culturaliste des spécificités du capitalisme français

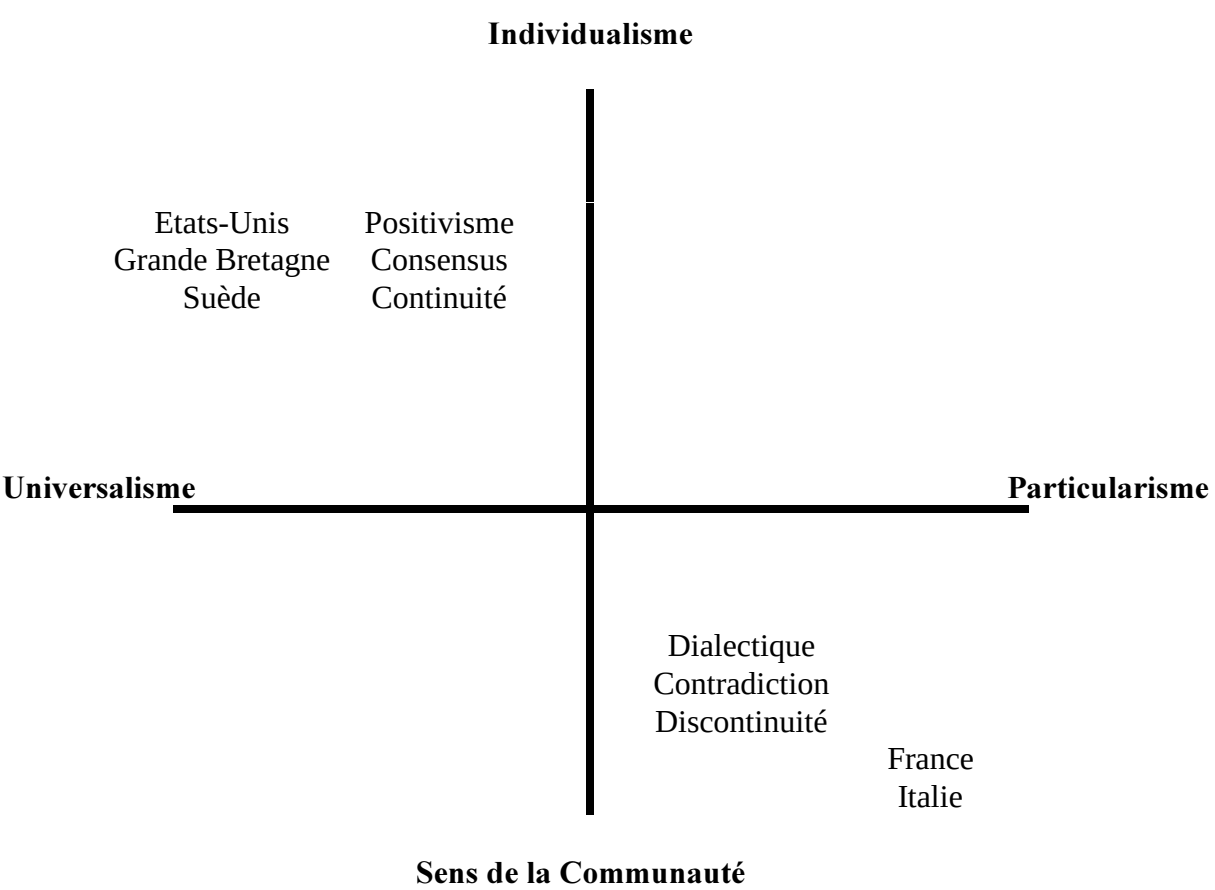

Source : C. HAMPSEN-TURNER, F. TROMPENAARS (1993: 351)

II - THEORISER LA MULTIPLICITE DES SENTIERS D'INDUSTRIALISATION.

Le problème est bien connu des historiens-économistes qui ont étudié l'industrialisation comparée de la France et de la Grande Bretagne, ou encore de l'Allemagne. Ce qui initialement était interprété comme un retard et une faiblesse française peut aussi apparaître comme la réaction appropriée d'entrepreneurs et d'ingénieurs à un contexte différent en terme de ressources naturelles, d'accès au crédit, de qualification et d'attitude de la main-d'œuvre. Ce fut le grand mérite des problématiques en termes de proto-industrialisation que d'opérer ce renversement copernicien (P. DAYON (1984), F.

MENDELS (1984)) : des processus originaux étaient à l 'œuvre qui n'empruntaient pas les voies de la grande manufacture anglaise, mais qui néanmoins témoignaient de la diffusion progressive de l'innovation et de l'activité industrielle.

On trouverait un mouvement équivalent chez les économistes (M. PIORE et Ch. SABEL (1989)). Pour avoir érigé la production de masse américaine en modèle canonique, passèrent longtemps inaperçues les performances des districts industriels italiens comme la production de biens différenciés et de qualité par les firmes allemandes. Il a fallu que se retourne le mouvement de forte croissance de l'après-guerre pour que ce qui hier encore était perçu comme un archaïsme ressorte comme un modèle d'industrialisation à part entière, doté de forces et de faiblesses, mais qui n'est pas nécessairement dominé par la production de masse.

Plus généralement, la théorie de la régulation analyse les succès ou les échecs industriels à partir de la plus ou moins grande cohérence des formes institutionnelles qui canalisent le processus d'accumulation. Par nature, cet édifice institutionnel présente diverses configurations qui sont modelées par les crises structurelles passées, la nature des relations entre l'économie, le politique et le social, et bien sûr les contraintes de l'environnement et le contexte international. Même si à un certain niveau d'abstraction, il est possible de dégager des idéal-types en matière de modes de développement industriel, il faut en outre, au cas par cas, préciser comment le détail des formes institutionnelles canalise ce processus. Enfin, dernière caractéristique de cette problématique, les économies ne se reproduisent pas à l'identique puisque le succès même de l'industrialisation induit une lente transformation des formes d'organisation, des sources du changement technique qui, lors de certaines époques critiques, peuvent faire entrer l'économie dans une crise structurelle. Lors d'un tel épisode, l'édifice des formes institutionnelles, loin d'être consolidé, se trouve inéluctablement déstabilisé.

A la lumière de cette remarquable convergence entre recherches des historiens et des économistes, se dégage l'interprétation suivante des heurs et des malheurs de l'industrie française au cours du dernier demi-siècle.

° La caractérisation selon laquelle la France ne serait pas douée pour l'industrie correspond au fait que l'industrialisation n'a pas suivi la voie anglaise au XIXème siècle, qu'en dépit des efforts renouvelés l'industrie française n'a jamais pu ressembler à son homologue allemande, enfin plus récemment, les tentatives d'importation et d'acclimatation du modèle dit japonais ont rencontré de nombreux obstacles. Cet écart entre l'organisation industrielle française et celle des pays concurrents sert alors de support à la constatation selon laquelle : «la France n'est vraiment pas douée pour l'industrie». Sans nier l'existence de difficultés d'adaptation bien réelles, ce jugement marque une absence de théorisation du modèle d'industrialisation à la française. En effet on peut se demander comment il se fait que, malgré cet handicap «congénital», ce pays figure, de nos jours, parmi ceux dont la productivité moyenne est la plus élevée et a été multipliée par 13 de 1820 à 1989, soit une performance qui se situe dans la moyenne des pays industrialisés (A. MADDISON (1991: 7)). C'est dire qu'il existe bien un (ou plusieurs) modèle(s) d'industrialisation à la française.

° Mais il faut alors interpréter l'alternance de phases où prévaut une vision relativement optimiste et d'autres au cours desquelles les perspectives sont beaucoup plus sombres. La réponse est double. D'un côté, il se peut que le modèle d'industrialisation du pays

hégémonique et le contexte international qui lui est associé, rendent plus ou moins aisée l'insertion de la France dans la division internationale du travail correspondante. Par exemple, le modèle de la production de masse de produits standardisés s'inscrit mieux dans les structures sociales françaises qu'un système fondé sur la flexibilité de la réponse au marché, la différenciation des produits par la qualité, ou encore la rapidité de mise en œuvre des innovations en réponse au marché. D'un autre côté, et cette caractérisation dérive de la précédente, il est des périodes au cours desquelles un ancien modèle productif entre en crise et décline, alors qu'un nouveau émerge. Dans ces circonstances, il se pourrait que l'organisation à la française rende une telle transition difficile. La proposition : « la France n'est pas douée pour l'industrie » signifierait plutôt : « il est difficile de changer de modèle d'industrialisation ». Cette caractérisation s'applique spécialement à la période 1974-1995 qui enregistre effectivement un tel basculement (R. BOYER et J.P. DURAND (1993)).

° Enfin, plutôt que d'invoquer des déterminants généraux et quelque peu distants des processus industriels, tel que les conceptions de la science, la politique et la culture, il est de bonne méthode de montrer comment ces facteurs influent sur les sources de l'innovation, les formes de la concurrence, les relations capital-travail, les rapports entre l'Etat et l'économie et bien sûr les modalités d'insertion dans le régime international. En d'autres termes, la codification des formes institutionnelles influe directement sur les capacités industrielles et les perspectives de développement. Le désarroi industriel français, dont témoignent une multiplicité d'ouvrages et d'articles (M. AGLIETTA et R. BOYER (1982), J.D. Le FRANC (1983), J. LESOURNE (1984), J.L. LEVET (1989)) correspond alors à un épisode très particulier, celui des années postérieures à 1974 au cours desquelles les formes institutionnelles héritées du fordisme, hier si efficaces dans l'essor industriel, en compromettent la poursuite dans le contexte nouveau d'une mutation technologique, d'une internationalisation beaucoup plus forte et d'instabilités majeures en termes de taux de change et perspectives d'activité. Au-delà de l'affirmation : « la France n'est pas douée pour l'industrie » il faudrait entendre : «les formes fordiennes ont été poussées si loin qu'elles compromettent l'adoption de principes alternatifs ».

Muni de cette carte et de cette boussole, il est maintenant possible d'explorer le demi-siècle écoulé et de s'interroger sur la pertinence des trois hypothèses qui viennent d'être explicitées.

III - LES SURPRENANTS SUCCES INDUSTRIELS DES TRENTE GLORIEUSES.

Si l'on devait prendre au pied de la lettre le discours sur l'incapacité industrielle « congénitale » de la France, on s'attendrait à observer un déclin absolu, ou tout au moins relatif, de ce pays. Les travaux de comptabilité nationale rétrospectifs, avec leurs intérêts et leurs limites, apportent un démenti assez radical à cette vision, qui extrapole des difficultés finalement transitoires à l'échelle du temps historique long (A. MADDISSON (1991)).

En premier lieu de 1913 à 1950, la productivité de l'industrie manufacturière croît sensiblement au même rythme en France, aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, seul le Japon enregistrant des performances supérieures (Tableau 1). C'est d'autant plus remarquable lorsqu'on connaît la force du discours malthusien qui prévaut dans la France des années

trente, autre période au cours de la laquelle les élites se sont mises à douter des aptitudes industrielles de leur pays.

Tableau 1 : Evolution de la productivité industrielle pour six pays, 1913-1987
Valeur ajoutée par personne, taux annuel moyen en %

PAYS	1913-1950	1950-1973	1973-1987
FRANCE	1.5	5.2	3.9
ALLEMAGNE	1.3	5.6	2.0
JAPON	2.4	9.5	3.9
PAYS BAS	n.d	5.6	1.5
GRANDE BRETAGNE	1.4	2.9	2.8
ETATS-UNIS	1.5	2.2	1.1

Source : A. MADDISON (1991: 150)

En second lieu, et c'est encore plus remarquable, de 1950 à 1973, la progression de la productivité industrielle se maintient à des taux sans précédents, de l'ordre de 5,2 %, l'industrie française rattrapant les Etats-Unis et surclassant la Grande Bretagne. Seuls l'Allemagne et le Japon font mieux. Ce n'est donc pas par hasard si le terme de « trente glorieuses » a été inventé en France pour caractériser cet âge d'or du fordisme. Il faut se souvenir qu'après le premier choc pétrolier, le Plan français prévoyait dans l'un de ses scénarios, une accélération de la croissance, variante qualifiée de japonaise. A cette même époque, l'Hudson Institute prévoyait que la France supplanterait l'Allemagne au cours de la décennie. C'était d'ailleurs le temps, aujourd'hui bien oublié, où quelques spécialistes américains s'interrogeaient sur les origines du miracle français. En termes plus pragmatiques, c'est au cours de la décennie qui précède le premier choc pétrolier que les statisticiens affirment : « Les structures industrielles se sont plus transformées en 10 ans que dans le dernier demi-siècle » (B. GUIBERT (1975)). Effectivement, l'industrie automobile est dynamique, l'aéronautique amorce sa percée, la filière nucléaire se renforce, les télécommunications connaissent une modernisation sans précédent : le paysage industriel de la France en est définitivement changé. A l'époque, le slogan serait plutôt « La France est douée pour l'industrie ».

Mais ce miracle ne devait pas se prolonger au-delà des deux chocs pétroliers qui, pour tous les pays industrialisés, même le Japon, marquent un ralentissement considérable de la productivité industrielle, selon un décrochage qui au milieu des années 1990 n'a toujours pas été surmonté. Si l'on devait se fier aux seules données statistiques la performance française ne serait pas si médiocre puisqu'elle égalerait celle du Japon. Mais hélas la base industrielle française s'est contractée, les effectifs employés ont été réduits, la restructuration s'est avérée difficile et la compétitivité n'a pas été maintenue qu'au prix d'une modération salariale sans précédent. D'où le sentiment d'une crise, voire d'une désertification industrielle, alors même que la France continue à rattraper les Etats-Unis, pays dans lequel la crise du fordisme, beaucoup précoce, est encore plus marquée.

On peut préciser le diagnostic en calculant, comme l'a fait A. MADDISON des indices de divergences et de convergences de chacun des pays par rapport à l'industrie la plus avancée (Tableau 2). Il en ressort d'abord que de 1890 à 1913 comme de 1913 à 1950, quasiment aucun pays ne parvenait rattraper les Etats-Unis, alors qu'à partir des années 50 le phénomène est général. La France se situe fort honorablement en position intermédiaire entre le champion que constitue le Japon, qui rattrape au rythme annuel de 5 % par an, et l'industrie britannique qui n'y parvient que très lentement et difficilement (0,8 %). Cette dispersion montre que le

phénomène de rattrapage ne présente aucune automaticité et qu'il dépend beaucoup de ce que M. ABRAMOVITZ a appelé « la capacité sociale d'absorption du progrès technique ». La théorie de la régulation précise cette analyse et insiste sur la compatibilité d'un modèle industriel avec un ensemble de formes institutionnelles.

Tableau 2 : Taux de divergence et de convergence de 15 pays suiveurs par rapport au pays le plus avancé, 1890-1987 (Taux annuel moyen)

PAYS	1890-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1987
AUSTRALIE	- 0.33	- 0.88	0.20	0.75
AUTRICHE	- 0.49	- 1.51	3.38	1.68
BELGIQUE	- 1.26	- 1.00	1.86	2.13
CANADA	0.69	- 0.02	0.42	0.71
DANEMARK	- 0.06	- 0.79	1.62	0.53
FINLANDE	0.01	- 0.17	2.70	1.15
FRANCE	- 0.48	- 0.49	2.46	2.09
ALLEMAGNE	- 0.36	- 1.36	3.40	1.53
ITALIE	- 0.20	- 0.47	3.24	1.49
JAPON	- 0.49	- 0.58	5.02	2.06
PAYS BAS	- 1.07	- 1.10	2.26	1.32
NORVEGE	- 0.52	0.04	1.74	2.38
SUEDE	- 0.31	0.33	1.89	0.59
SUISSE	- 0.82	0;27	0.77	0.12
GRANDE BRETAGNE	- 1.10	- 0.83	0.71	1.28

Source : A. MADDISON (1991: 130)

L'entrée dans la crise ne semble pas interrompre ce processus de convergence des niveaux de productivité, bien qu'elle redistribue la position relative des divers pays. La France maintient un fort rythme de rattrapage (2,1 %) à égalité avec le Japon, alors que la Grande Bretagne enregistre de meilleures performances qu'au cours des trente glorieuses. On peut lire ce changement comme l'expression du fait que dans certaines branches industrielles, les Etats-Unis sont sévèrement concurrencés, par des pays qui ont exploré des formes d'organisation industrielle différentes des leurs. Les données confirment donc cette vision d'une alternance de phases contrastées, d'industrialisation aisée puis de plus grandes difficultés. Aucun déterminisme évident ne semble gouverner l'ensemble de la période 1890-1987, ce qui relativise beaucoup les interprétations culturalistes.

Mais il faut alors comprendre comment chaque industrie nationale est parvenue à s'insérer dans la compétition internationale, selon des arrangements institutionnels plus ou moins efficaces. Il s'agit moins d'implanter à l'identique un modèle productif venu d'ailleurs, que d'être aussi efficace que les concurrents, c'est-à-dire, pour transposer une formule célèbre de la politique économique à l'industrie : « il importe de ne pas faire plus de bêtises que les voisins ». Qu'en est-il pour la France ?

Tableau 3 : L'originalité des formes institutionnelles du fordisme en France, 1945-1973

COMPOSANTES PAYS	RAPPORT SALARIAL	CONCURRENCE	MONNAIE	ETAT	INSERTION INTERNATIONALE	MODE DE DEVELOPPEMENT
ETATS-UNIS	° Rôle des conventions collectives	° De type oligopolistique, pratique de taux de marge	° Le statut international du dollar favo-rise la croissance	° Etat du Welfare, mais minimal	° Position dominante et insertion favorable	° Fordisme impulsé par les grandes firmes et le marché
JAPON	° Microcorporatisme et synchronisation salariale	° Intense entre grands groupes concurrents	° La politique monétaire vise à stimuler la croissance	° Faible couverture collective, Etat incitateur	° Protectionnisme des industries naissantes	° Du fordisme hybride au toyotisme
FRANCE	° Fortement institutionnalisé et codifié par l'Etat	° Sous contrôle de l'Etat, réglementation des prix	° La politique monétaire est utilisée pour stimuler la croissance	° Ampleur de l'Etat du Bien-Etre	° Spécialisation intermédiaire, rôle des anciennes colonies	° Fordisme impulsé par l'Etat
ALLEMAGNE	° Densité des accords patronat/syndicats	° Sous contrôle d'une alliance banque-industrie	° Une sous-évaluation initiale dope la croissance	° Garant de l'économie de marché	° Spécialisation favorable, contrôle des prix à l'exportation	° Flex-fordisme tardif production différenciée et centrée sur la qualité
ROYAUME-UNI	° Une balkanisation des négociations salariales	° De type oligopolistique	° La livre contre l'industrie	° Etat du Bien-Etre précoce et développé	° Par la finance plus que par l'industrie	° Fordisme entravé
ITALIE	° Fort dualisme Nord/ Sud	° Oligopolistique	° Monnaie et taux de change privilégient la croissance	° Plus clientéliste que beveridgien	° Spécialisation complémentaire de celle des autres pays.	° Entre fordisme tardif et spécialisation flexible

IV - UN ENSEMBLE DE COMPROMIS INSTITUTIONNELS ORIGINAUX PORTES PAR L'ETAT.

Si les tendances malthusiennes, qui avaient dominé l'entre-deux-guerres, se manifestent beaucoup moins après 1945, c'est que la France subit une catharsis à l'issue de laquelle émerge une nouvelle architecture des formes institutionnelles, particulièrement favorable à l'épanouissement d'une croissance intensive, c'est-à-dire centrée sur l'obtention des gains de productivité, stimulée par la synchronisation d'une consommation de masse tournée vers le salariat et d'une production de masse de produits standardisés. L'Italie, l'Allemagne et le Japon connaissent des évolutions similaires, de sorte qu'il importe, dans l'analyse de la modernisation industrielle française, de faire la part en ce qui est commun à la plupart des autres pays et ce qui au contraire est spécifique (Tableau 3). Chacune des cinq formes institutionnelles se trouve recomposée et apparaît ex post cohérente avec un mode de régulation original, qu'on peut qualifier de monopoliste ou encore administré, tant les prix et les revenus deviennent des variables échappant au jeu de la concurrence pure et sont l'expression de compromis socio-politiques.

° L'affirmation de l'hégémonie américaine permet en premier lieu l'émergence d'un *régime international* beaucoup plus cohérent que celui de l'entre-deux-guerres, puisque l'Europe et le Japon se voient imposer un système international presque exclusivement façonné par les conceptions américaines. De plus, afin d'éviter que ne se reproduisent les enchaînements catastrophiques qui conduisirent à la seconde guerre mondiale, les autorités américaines favorisent la reconstruction des économies détruites par la guerre, aussi bien par l'octroi de crédits et de subventions (le plan Marshall) que par la diffusion des méthodes américaines d'organisation de la production et en particulier l'exportation des biens d'équipement nécessaires à la relance des secteurs de base. Les multiples missions de productivité aux Etats-Unis n'ont pas été vaines : la France s'avère être un très bon élève du fordisme, peut-être parce que cela correspondait à la vision de ses élites qui croient au progrès, à la science, à la technique et à la possibilité d'organiser rationnellement la vie économique. Tel est le premier pilier du redressement industriel français, qui bénéficie donc d'un contexte international extrêmement favorable. Par contraste qu'on songe aux conflits sur les droits de propriété intellectuelle et le partenariat dans les industries de haute technologie, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

° Mais ce changement à lui seul n'aurait pas été suffisant si le contexte des relations professionnelles était resté celui des années trente. A cet égard un double bouleversement intervient. D'un côté, les élites économiques et politiques sont assez complètement renouvelées, de sorte qu'émerge une génération de dirigeants acquis aux méthodes modernes de gestion, des entreprises comme de l'Etat. D'un autre côté, les syndicats qui avaient longtemps lutté contre les méfaits du taylorisme et plus généralement de l'organisation scientifique du travail, acceptent l'impératif de reconstruction et de ce fait l'établissement du fordisme. La France enregistre alors un nouveau compromis capital travail : au-delà des discours, les syndicats acceptent la modernisation productive contre la promesse d'un partage des dividendes du progrès, en l'occurrence une progression du salaire réel et la constitution d'un système de couverture sociale étendue. *Un rapport salarial fordiste*, fortement impulsé et codifié par l'Etat, constitue le second pilier de la ré-industrialisation de l'après-guerre. Alors que les méthodes fordistes avaient buté sur l'insuffisance de la taille du marché, principalement constitué par les classes moyennes et l'exportation, à partir des années cinquante, les salariés sont eux-mêmes partie prenante du mouvement de modernisation industrielle dont ils sont aussi les bénéficiaires, alimentant

ainsi le dynamisme du marché intérieur. Les rendements dynamiques d'échelle propres au fordisme, peuvent alors être mobilisés, ce qui explique que des gains de productivité très élevés (5,2 %, cf. Tableau 1 supra) se prolongent sur près d'un quart de siècle, alors que dans les années vingt, ils avaient été interrompus par la crise de 1929.

° Du fait du dynamisme et de la plus grande régularité de la croissance, les anticipations des entreprises sont plus stables et optimistes, ce qui explique que, face à des récessions modérées, la guerre des prix propre à une régulation concurrentielle cède la place à un « gentlemen agreement » entre grandes entreprises, conformément à une concurrence oligopolistique. A son tour, cette altération *des formes de la concurrence* stabilise la conjoncture, éclaircit l'horizon de la planification et finalement, crée l'environnement favorable à l'épanouissement d'une logique industrielle, fondée sur la recherche de gains de productivité par l'extension de la taille des marchés et/ou la taille des équipements. Sur ce point encore, le contexte français fait intervenir de façon prédominante l'Etat puisque de la fin de la guerre à 1986, prévaut, au moins en théorie, un strict contrôle des prix, par l'intermédiaire d'une Direction des prix et de la concurrence du Ministère des Finances. Même si l'inflation n'en est pas contenue pour autant, ces règles du jeu homogénéisent les comportements des entreprises et contribuent à la stabilisation du mode de régulation de l'après-guerre.

° *La transformation du régime monétaire* contribue aussi au dynamisme et à la régularité de l'accumulation dont le foyer se trouve dans l'industrie manufacturière. En effet, le passage à une monnaie à cours forcé libère la création de crédits par les banque de la stricte contrainte qui pesait dans le cadre de l'étalon-or. De plus, un strict contrôle de mouvements de capitaux et des devises, déconnecte assez largement la politique monétaire interne des contraintes véhiculées par le système international. Tout au long des années cinquante et soixante, le crédit est orienté en faveur de la reconstruction industrielle, en rupture avec les tendances de l'entre-deux-guerres, marquées par un capital financier assez largement déconnecté du destin du capital industriel. Certes, une inflation chronique déséquilibre périodiquement les comptes extérieurs, mais elle ne remet pas en cause un régime monétaire en harmonie avec la domination d'une coalition politique développementiste. A contrario, lorsqu'à partir de 1982, le retour d'une contrainte monétaire se diffusera des Etats-Unis au reste du monde, on réalisera mieux combien un faible taux d'intérêt réel, parfois négatif, avait été une condition permissive de la formation de capital dans l'industrie. Les comptables parlaient alors d'effet de levier pour exprimer sous une forme euphémisée ces transferts du secteur financier vers l'industrie...et les acheteurs de logements.

° Enfin, *les conceptions et les pratiques de l'Etat* connaissent l'équivalent d'une révolution. On doit à la théorie keynésienne d'avoir convaincu les élites de l'après seconde guerre mondiale que le budget de l'Etat n'avait pas se gérer comme celui d'une famille mais se devait d'exercer une action contracyclique : relancer l'activité si la production s'étiole, la freiner lorsqu'au contraire l'inflation s'emballe. Mais la contribution la plus décisive au dynamisme industriel tient au rôle déterminant de l'Etat dans la reconstruction des infrastructures, la stimulation de la production de masse par la nationalisation, dans le contrôle du crédit à travers le secteur nationalisé comme la Banque de France, enfin la constitution d'une couverture sociale d'une ampleur sans précédent puisqu'elle touche les retraites, la santé, l'éducation, le logement. Dans la mesure où, à la fin des années soixante, près du tiers du revenu salarial résulte de la redistribution par la sécurité sociale, s'introduisent autant de stabilisateurs automatiques de la régulation administrée.

L'industrie qui a besoin d'un horizon long pour innover et adapter ses méthodes de production, a finalement bénéficié de ce contexte, tant qu'une croissance de l'ordre de 5 à 6 % par an a permis un financement sans douleur du budget de l'Etat et des transferts sociaux. Tel est le cinquième et dernier pilier de la croissance de l'après-guerre.

Si l'on devait caractériser d'un mot le fordisme à la française, le plus éclairant est sans doute de le qualifier d'*étatique* puisque par contraste avec les Etats-Unis par exemple, la dynamique industrielle n'est pas portée par la seule logique du marché, mais plutôt le projet développementiste d'un bloc hégémonique qui utilise tous les leviers de l'Etat pour piloter une transformation que ni les entrepreneurs, ni les salariés, pas plus que les banquiers, n'auraient spontanément impulsée. Ce processus d'industrialisation est très largement original par rapport à celui des autres pays européens (R. BOYER Ed. (1986)), comme des Etats-Unis (M. AGLIETTA (1986)). C'est sans doute pour cela que les observateurs étrangers furent surpris par le miracle économique français, peu prévisible à la lecture des évolutions de l'entre-deux-guerres, compte tenu en outre du faible dynamisme de la « société civile ». Il est dès lors important de montrer comment les multiples interventions de l'Etat ont contribué, lors des trente glorieuses, à un mouvement d'industrialisation sans précédent.

V - UN CERCLE VERTUEUX D'INDUSTRIALISATION FORDISTE.

Il est finalement assez miraculeux que ces transformations se « coagulent » en un mode de développement qui s'est avéré viable sur près de trois décennies. Dans le cas de la France, ce n'est clairement pas la main invisible du marché qui a organisé ce dynamisme industriel. L'exemple du Grande Bretagne, ou encore en Amérique latine celui de l'Argentine, viennent opportunément rappeler qu'aucun automatisme ne prévalait concernant l'établissement du fordisme. C'est la cohérence, observée ex post, entre les régulations partielles instaurées par chacune des formes institutionnelles, qui définit la viabilité d'un modèle de croissance (Diagramme 1).

L'action de l'Etat en matière de *politique industrielle* lance la dynamique de reconstruction et surtout d'adoption des principes de la production de masse. Des moyens financiers massifs sont mobilisés pour permettre l'investissement dans les infrastructures, puis les industries de base, enfin les branches plus tournées vers la consommation. Le dynamisme de l'accumulation permet une incorporation rapide des avancées technologiques, de sorte que la productivité industrielle progresse très rapidement. Les gains correspondants se diffusent aux autres secteurs grâce à l'évolution des prix relatifs, et surtout la croissance du revenu salarial dans les branches motrices, en l'occurrence la métallurgie parisienne. En conséquence, l'augmentation des capacités de production et l'extension du marché intérieur vont sensiblement de pair, puisque le compromis salarial fordiste codifie une quasi-constance des règles de distribution des gains de productivité. D'un côté, le dynamisme du salaire réel alimente la consommation qui favorise la modernisation des branches correspondantes, selon un mouvement qui n'avait pu intervenir dans les années trente (H. BERTRAND, J. MAZIER, Y. PICAUD ET G. PODEVIN (1982)). D'un autre côté, l'investissement industriel s'en trouve stimulé puisqu'il doit répondre à une demande dynamique ; son financement est aisé puisque le taux de profit enregistre des niveau sans précédent sous l'effet de la stabilisation du partage des revenus, la bonne utilisation des capacités de production et la rationalisation de l'usage des équipements.

Diagramme 1 : Le cercle vertueux des années soixante : une synergie entre dynamisme de l'industrie et mode de régulation

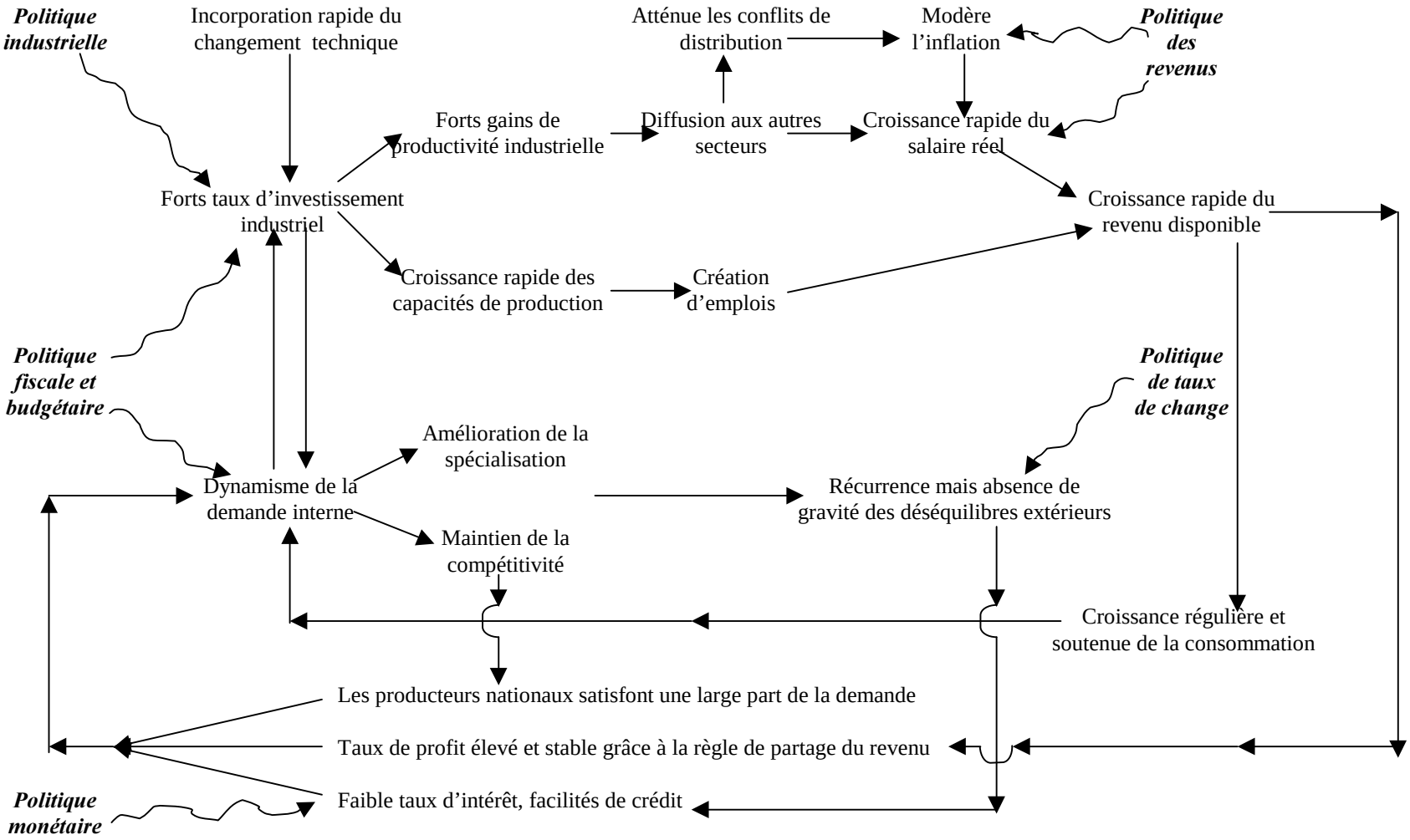

Une *politique monétaire* permissive favorise de bas niveaux du taux d'intérêt réel, adjuvant non négligeable pour une industrie gourmande en capital. L'accès au crédit à la consommation permet une solvabilisation de la demande des biens fordiens tels que l'automobile, les biens d'équipement durables, le logement. On mesure au passage la cohérence entre le rapport salarial fordiste et un régime monétaire centré sur la primauté du crédit à l'accumulation. Mais il est une troisième compatibilité structurelle avec l'insertion internationale de la France. Dans les années cinquante et soixante, l'industrie française réalise des excédents commerciaux par rapport aux pays en voie de développement, souvent les anciennes colonies, alors qu'elle enregistre des déficits par rapport aux industries mieux spécialisées ou plus efficaces (B. GUIBERT (1975), J. MARSEILLE (1984)). De la même façon, l'économie française importe des biens d'équipement sophistiqués des autres pays de l'OCDE, alors qu'elle exporte en direction des pays moins développés des biens d'équipement qui ne seraient pas compétitifs sur des marchés plus exigeants. C'est une caractéristique qui se prolongera tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt, dans un contexte où les problèmes des pays du Tiers Monde entraîneront alors des difficultés pour l'équilibrage du commerce de produits industriels de la France (A. SELLIER (1988))

Mais la condition la plus essentielle est sans doute que les échanges internationaux ont une importance limitée ou tout au moins sont plus des adjuvants de la croissance qu'ils n'expriment une forte contrainte de compétitivité. En conséquence, la demande interne alimente effectivement l'industrie française, condition essentielle du bouclage du circuit de la production et de la consommation de masse sur l'espace national. Il faut signaler à cet égard que le poids des importations dans le PIB atteint son minimum en 1967, et qu'il se met alors à croître selon une tendance qui ne s'est pas infléchie depuis lors. La *politique de change* intervient à son tour pour éventuellement corriger un déséquilibre cumulatif entre la dynamique des prix à la production internes et ceux de la concurrence internationale : dans les années soixante, le taux de change est une variable de contrôle pour les autorités monétaires. Des dévaluations récurrentes ont périodiquement relancé la dynamique des exportations industrielles et joué un rôle positif dans la poursuite de la croissance (R. BOYER, J. MISTRAL (1982)).

La contrepartie de ces mécanismes favorables à la croissance n'est autre qu'une inflation qui devient permanente et cumulative, par opposition à l'alternance de phase d'inflation puis de déflation en régulation concurrentielle. *La politique économique* s'en trouve affectée selon deux canaux essentiels. D'une part, la politique fiscale et budgétaire est utilisée pour éviter que l'emballement inflationniste propre aux périodes d'expansion ne dégénère en hyper-inflation. En conséquence, les dépenses budgétaires sont ralenties et la fiscalité renforcée lorsque pointent les risques de surchauffe ; a contrario, si une récession menace de se prolonger, les gouvernements utilisent alors l'arme budgétaire et une réduction de la fiscalité pour stimuler la demande publique et privée. Cela crée un contexte de croissance permanente très favorable à la mobilisation des rendements d'échelle propres au fordisme. On mesurera mieux l'impact de ce facteur favorable lorsque, à partir de la fin des années soixante-dix, la contre révolution monétariste, puis conservatrice, déstabilise ces pratiques keynésiennes : le mouvement de désindustrialisation amorcé après le premier choc pétrolier s'en trouvera accéléré.

Enfin, *les tentatives de politique des revenus* visent à pallier ce défaut majeur de la régulation administrée : les conflits sur le partage des revenus tendent à stimuler l'inflation et finalement nuire à la compétitivité de l'industrie nationale. Cela est pas gênant tant que le marché intérieur est peu concurrencé par les producteurs étrangers, cela devient un handicap

lorsque l'internationalisation des échanges durcit la contrainte extérieure. Si les efforts des différents gouvernements en faveur d'une politique des revenus qui préserve la compétitivité industrielle avaient réussi, nul doute que les deux décennies suivantes auraient été plus faciles à gérer et auraient enregistré de meilleures performances industrielles (R. BOYER, R. DORE Eds (1994)). Au contraire va continuer à prévaloir une formule salariale codifiant une indexation retardée mais complète par rapport à l'inflation passée et une prise en compte de la progression anticipée de la productivité. Cette particularité, qui distingue fortement l'industrie française par rapport à celle des petites économies ouvertes, telle la Suède, va jouer un rôle certain dans le déroulement de la crise industrielle qui va se jouer après les deux chocs pétroliers.

VI - LES VINGT DOULOUREUSES : UNE ADAPTATION INDUSTRIELLE TARDIVE ET PARTIELLE.

La régulation administrée à la française était tellement bien huilée que lorsque vont survenir les premières manifestations de crise, d'abord pétrolière, puis industrielle, ultérieurement financière, les dirigeants d'entreprise et plus encore les responsables politiques vont mettre un temps considérable avant de percevoir les signes d'un changement d'époque. Alors que les sondages d'opinion montrent que la population française prend assez vite conscience de la gravité de la crise, les gouvernements adopteront des politiques prudentes de maintien des acquis, dans l'espoir que les difficultés soient passagères et que l'on puisse très bientôt retourner à la croissance des trente glorieuses. Le décalage des perceptions est tout aussi sensible par rapport aux autres pays européens : la révision ou le renversement des politiques antérieures intervient dès la fin des années soixante-dix, alors qu'il faudra attendre le milieu des années quatre-vingt pour que ce basculement se produise en France. Pendant ce laps de temps, la position concurrentielle de l'industrie se sera grandement affaiblie, rendant de plus en plus difficile la poursuite d'une politique de réduction du chômage.

Tout comme dans les années trente (R. BOYER (1991)), les gouvernements se flattent d'abord de la remarquable régularité de la conjoncture française, beaucoup moins heurtée que dans les pays voisins à la suite du premier choc pétrolier. En effet, telle était l'une des propriétés du fordisme à la française. Pourtant s'introduit alors un déplacement du partage des revenus au détriment des profits : le dynamisme à court terme de la consommation est maintenu, mais le coût à plus long terme sera considérable : chute du taux d'investissement industriel, ralentissement des dépenses de recherche et développement, réduction du rythme de croissance potentiel, compte tenu d'un seuil minimum de rentabilité, plus difficile à obtenir que par le passé du fait de l'internationalisation de la concurrence.

L'enchérissement du pétrole en 1973 et 1979 est interprété comme l'annonce d'une crise durable des approvisionnements énergétiques dont le prix relatif était supposé croître constamment à l'échelle d'une ou deux décennies. La réaction industrielle française fut de développer la filière des centrales nucléaires, dans l'espoir d'occuper ainsi un secteur vital dans le mode de développement prévisible, gourmand en énergie. Par contraste, des pays tels que le Japon ou l'Allemagne chercheront à renforcer leur potentiel dans l'industrie manufacturière grâce à la recherche-développement, la formation de la main-d'œuvre, le renouvellement de produits et des procédés. Lorsque du fait du ralentissement de la croissance mondiale et des économies d'énergie, le prix du pétrole retomba à des niveaux plus raisonnables, une grande partie de la compétitivité française potentielle se trouva érodée, alors

que celle de ces concurrents fut confortée, tout spécialement dans le contexte de ce qu'un ministre de l'industrie de l'époque appela « la guerre industrielle ».

Lorsque la politique monétaire américaine se renversa et prit comme priorité la lutte contre l'inflation, les taux d'intérêt nominaux subirent une forte hausse, au moment même où le très fort ralentissement de l'économie mondiale faisait chuter le rythme d'inflation. C'est aussi l'époque où se multiplient les innovations financières qui déstabilisent les systèmes de crédits nationaux. Au milieu des années quatre-vingt, le gouvernement français choisit d'accélérer la libéralisation financière dans l'espoir de favoriser le financement de l'industrie française. La politique de désinflation compétitive, en visant une stabilité de la parité franc/Deutsche Mark avait le même objectif : diminuer la prime de risque associée à une dévaluation française afin de faire baisser le taux d'intérêt et relancer ainsi l'investissement. Il se trouve qu'hélas, la libéralisation financière, une fois généralisée à la quasi-totalité des pays de l'OCDE, a suscité une série de krachs boursiers et de crises de change qui, au contraire, accélèrent le divorce entre capital industriel et financier. La persistance de hauts taux d'intérêt réels semble avoir contribué à l'érosion de la compétitivité industrielle française : Allemagne et Japon bénéficièrent longtemps de taux de crédit beaucoup plus faibles, favorisant l'adoption et la mise en œuvre plus rapide des nouvelles technologies.

Dernière hystérésis française, la mondialisation des échanges a d'abord été interprétée comme l'occasion d'exporter dans les pays du Tiers Monde les techniques fordiennes devenues non rentables, polluantes, ou obsolètes dans les pays de vieille industrialisation. La France devient, surtout dans les années quatre-vingt, l'un des plus grands exportateurs de capitaux. D'une part, les espoirs des années soixante-dix concernant par exemple l'industrialisation de l'Amérique latine furent déçus, alors qu'étaient négligées les zones de l'Asie du Sud Est qui enregistrent tout au long de la période un mouvement d'industrialisation sans précédent par sa rapidité. D'autre part, la modernisation de l'industrie française prend un retard certain, car le virage des nouvelles formes de la concurrence et des potentialités des technologies de l'information n'est pris que très tardivement. Lorsqu'à la fin des années quatre-vingt se redressent enfin le taux d'investissement et l'effort de recherche-développement, les autres pays ont acquis un avantage compétitif décisif, difficile à rattraper.

Mais ces erreurs de perception ne font que traduire le renversement de la logique antérieure (Diagramme 2). Dans ce nouveau contexte, les formes institutionnelles du fordisme engendrent un cercle vicieux dans lequel s'enchaînent sous-investissement, ralentissement de la productivité, perte de compétitivité, ralentissement de la croissance, à l'opposé du cercle vertueux des trente glorieuses (comparer avec le Diagramme 1). Il n'est pas aisé de passer d'un dynamisme industriel principalement alimenté par le marché interne, à une recherche permanente de la compétitivité sur des marchés lointains et difficiles, au moment même où les industries concurrentes déstabilisent le partage antérieur du marché intérieur. De ce fait, la plupart des composantes de la politique économique doivent changer : le processus sera particulièrement douloureux, politiquement pour un gouvernement socialiste, socialement pour ceux des salariés qui subiront le plus directement le choc de la crise industrielle.

En premier lieu, *les politiques industrielles* sélectives rencontrent des limites certaines car l'incertitude sur les branches d'avenir est plus grande que jamais de sorte qu'il est difficile à la puissance publique d'afficher et de maintenir des priorités (cf. le nucléaire). C'est dire que les structures et formes d'intervention qui avaient permis le *rattrapage* des normes de

Diagramme 2 : Le cercle vicieux des années quatre-vingt-dix : la crise du mode de régulation déstabilise la dynamique industrielle.

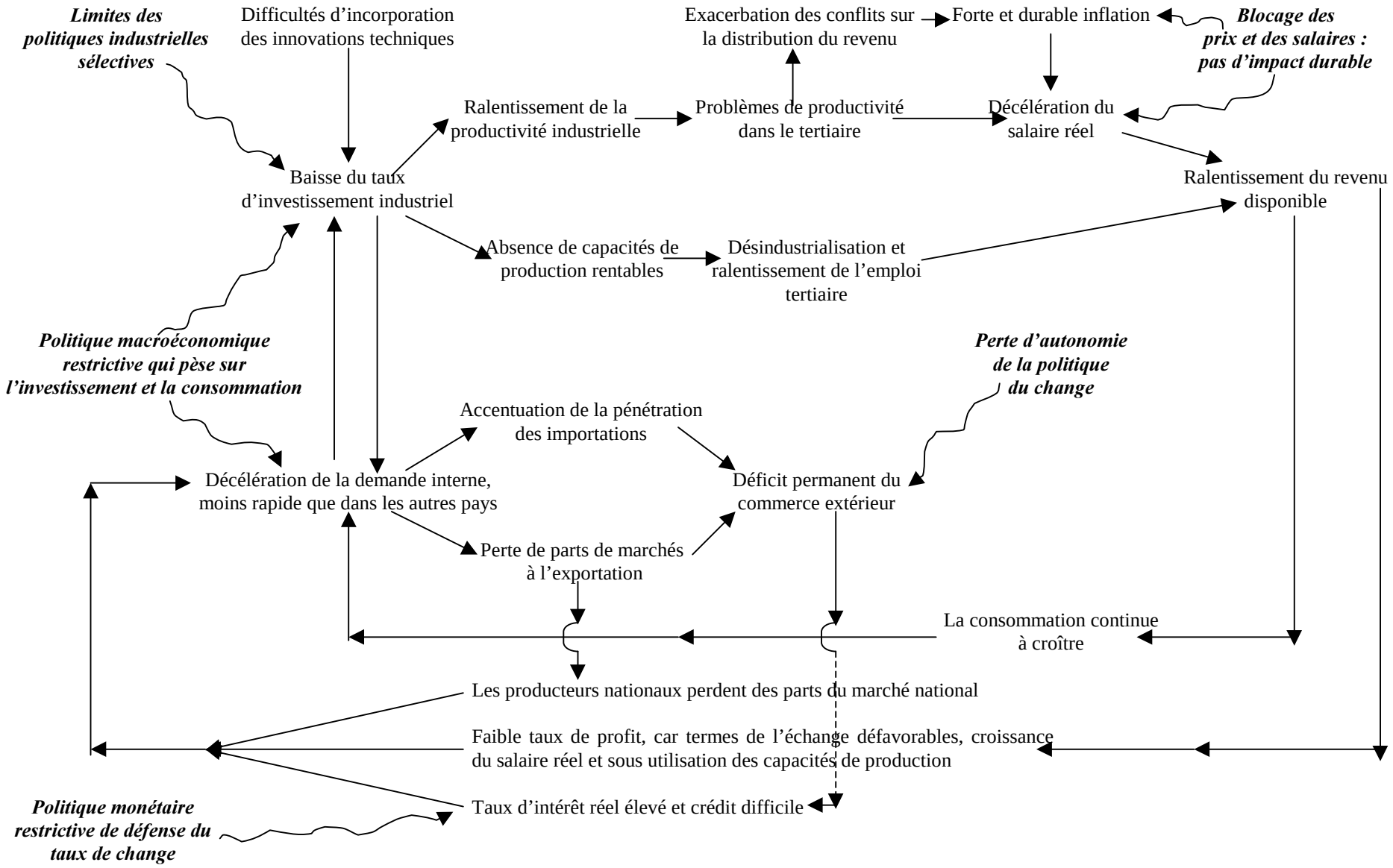

production américaines, ne sont plus nécessairement adaptées lorsqu'un nombre croissant de secteurs se trouvent à la frontière technologique. Dans un second temps, tout particulièrement après 1985 et la relance du Marché Unique, l'intégration européenne bâtit progressivement une jurisprudence de la concurrence qui s'impose de plus en plus aux anciennes politiques nationales (cf. l'automobile, l'aéronautique, le transport aérien,...). La politique industrielle française en est spécialement déstabilisée, dans la mesure où les secteurs les plus performants sont le plus souvent adossés au secteur public (voir Tableau 4, ci-après). Par ailleurs, des secteurs tels que l'Aéronautique tendent à déborder l'espace national pour se constituer en réseau et mobiliser des entreprises de statut différent à travers l'Europe. Donc, même lorsque la politique technologique puis industrielle finissent par rencontrer le succès, les outils d'intervention publique doivent néanmoins changer, du fait de *l'intégration européenne* et plus généralement de *l'internationalisation*.

En second lieu, la *politique budgétaire et fiscale* enregistre un retournement équivalent, sous la pression de la montée de l'endettement public et les récriminations des entreprises exportatrices qui se plaignent de l'excès des prélèvements obligatoires. Mais sous l'impact du ralentissement des dépenses publiques et du transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages, la demande interne décélère par rapport aux années soixante, ce qui rend plus difficiles les ajustements au changement technique et à la concurrence internationale, qui traditionnellement sont en France beaucoup plus aisés en période de forte croissance que lorsque prévalent une quasi-stagnation et/ou des incertitudes majeures. Le bilan global concernant l'impact sur le dynamisme industriel est donc beaucoup plus mitigé qu'il n'était initialement espéré.

En outre, le nouveau cours de la *politique monétaire* adoptée à partir de 1983-1984 n'est pas sans influence sur l'industrie. La stratégie du franc fort oblige les entreprises françaises à se restructurer beaucoup plus vigoureusement qu'elles ne l'avaient fait tout au long des années soixante-dix : elles le font principalement à travers de drastiques réductions d'emplois dans les secteurs qui étaient au cœur du fordisme, mais elles développent aussi des programmes de recherche et développement pour conquérir de nouveaux secteurs ou gagner des parts de marchés, en matière de production aéronautique par exemple. Cependant, cette politique économique a son revers : la défense du franc appelle le maintien de taux d'intérêt tels que certaines firmes industrielles en viennent à faire reposer leurs résultats économiques sur l'habileté de leurs opérations sur les nouveaux instruments financiers. Plus encore, les. entreprises préfèrent restructurer leur bilan plutôt que de procéder à de nouveaux investissements productifs, de sorte que le taux d'investissement connaît une chute considérable qui n'est que très modérément enrayée par la reprise de 1984-1989.

Enfin, *la libération des prix et des salaires* de tout contrôle administratif en 1986 entérine l'impasse que représentait l'ancienne politique des revenus. Comme la concurrence est plus vive que par le passé et que le chômage se développe fortement, la politique de désinflation compétitive s'en trouve renforcée, d'autant plus que, à l'échelle internationale, prévaut une décrue des taux d'inflation et que semble s'imposer l'idéal d'une inflation zéro. La décélération du salaire réel qui intervient à partir des années quatre-vingt a joué un rôle déterminant dans le redressement des profits industriels et par voie de conséquence de l'investissement. Pourtant, apparaissent deux traits négatifs : d'une part, s'accroissent les inégalités salariales de sorte qu'est remise en cause la synergie antérieure entre diffusion du fordisme et réduction des inégalités (J. AFFICHARD, J.B. de FOUCAULD (1991)) ; d'autre

A PARTIR DES ANNEES SOIXANTE DIX, S'INVERSENT LES TENDANCES INDUSTRIELLES

Graphique 2 : Poids de l'économie française dans le monde
Part du PIB français dans le PNB mondial.

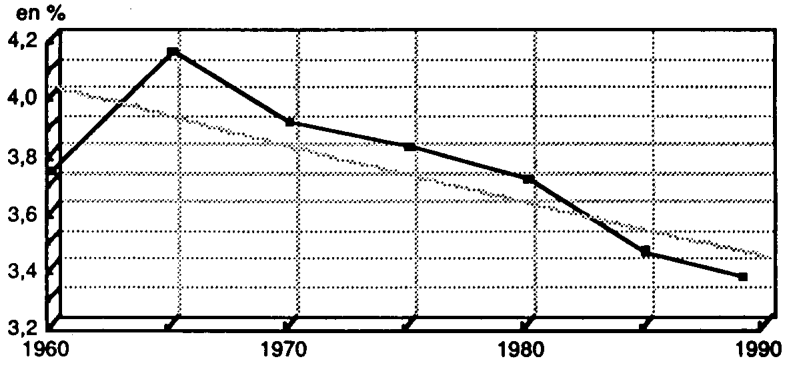

Source : J. BASLE & Alii (1989: 207)

Graphique 3 : L'évolution de l'emploi industriel pour cinq pays, 1973-1989.

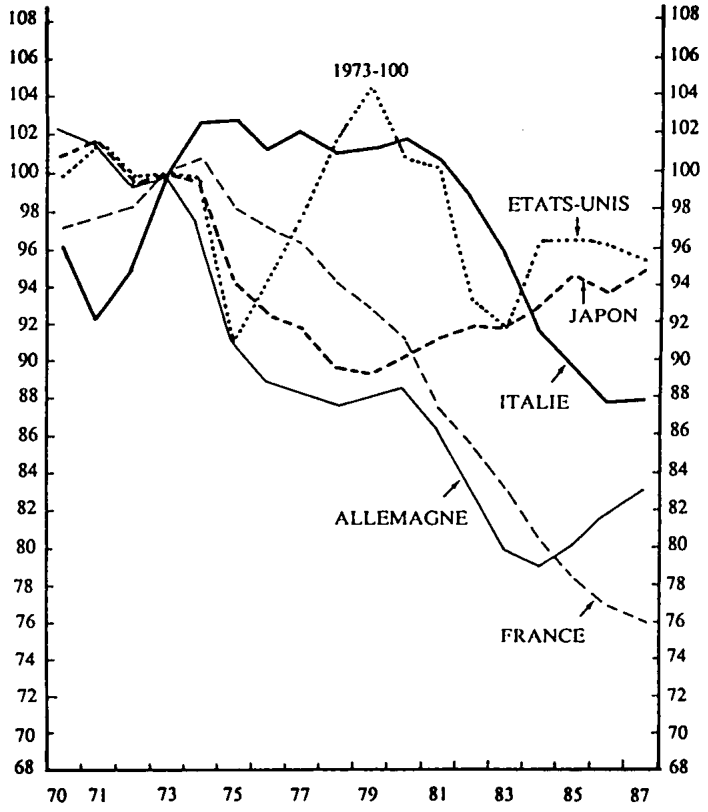

Source : OCDE, Tiré de J.L. LEVET (1989: 55).

part, l'apparition d'un chômage de longue durée et plus encore de phénomènes nouveaux d'exclusion sociale induisent une croissance des transferts, qui à leur tour appellent un relèvement des cotisations sociales ou de la fiscalité. S'initie ainsi un autre cercle vicieux, fort préjudiciable à la reprise d'une croissance tirée par la modernisation industrielle.

Ces divers déterminants, des plus structurels aux plus conjoncturels, des plus anciens aux plus récents, *se conjuguent* et expliquent pourquoi les performances de l'économie française et de son industrie marquent le pas par rapport aux principaux concurrents, au point de susciter une réappréciation extrêmement *critique* des méthodes traditionnelles de l'intervention de l'Etat dans l'industrie en France (E. COHEN (1997)). Alors que, jusqu'au milieu des années soixante, l'économie française croissait plus vite que le reste du monde, le mouvement s'inverse à partir des années soixante-dix comme en témoigne la réduction de la part de la France dans la production mondiale (Graphique 2). Un renversement encore plus spectaculaire intervient en matière d'emploi industriel : il avait crû jusqu'au début des années soixante-dix mais il décroît très rapidement ensuite, selon un mouvement beaucoup plus marqué par rapport aux autres grands pays de l'OCDE (Graphique 3). La *désindustrialisation* qui n'était que relative, au sens où l'emploi croissait moins vite pour le secteur manufacturier que dans les services, devient absolue au sens où plus d'emplois industriels sont détruits qu'il n'en est créé. Les secteurs fordistes sont contraints à une douloureuse restructuration, mais les secteurs à haute technologie ne sont pas à même de compenser ces pertes d'emploi, aussi bien en termes d'effectif que de qualification.

Ce constat doit être nuancé par deux considérations. N'est-il pas normal que dans les économies modernes l'industrie cède la place aux activités de service dont la demande croît et pour lesquels la productivité est traditionnellement moins dynamique ? En fait, nombre d'analystes s'accordent pour penser que l'industrie, par les liens amont et aval qu'elle entretient avec les autres secteurs, continue à jouer un rôle déterminant dans la division du travail, l'innovation, et en définitive, la compétitivité (J. ZYSMAN, S. COHEN (1987), R. BOYER, P. PETIT (1981)). Il n'est pas d'exemple de succès majeur à l'exportation de services qui n'ait pour origine des percées antérieures dans le domaine manufacturier : un pays exporte d'abord la production de certaines branches, puis les machines, et dans une troisième phase le savoir-faire correspondant sous la forme d'ingénierie et de conseil ou encore le crédit et la maintenance associés à des usines clé-en-main. Si l'on adopte ce point de vue, il faut se demander comment a évolué la position de la France dans les échanges internationaux au cours des années quatre-vingt.

Il en ressort un constat mitigé (Graphiques 4 et 5). Après une contraction de la part des exportations françaises dans la première moitié des années quatre-vingt, la situation se redresse dans les années quatre-vingt-dix au point que la France est le quatrième exportateur mondial après les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. Néanmoins la progression est bien inférieure à celle observée pour l'Allemagne et pour le Japon sur l'ensemble de la décennie quatre-vingt. Pourtant on constate que simultanément la part des importations s'est accrue, alors qu'elle se réduisait au Japon et au Etats-Unis. Cette croissance simultanée des exportations et des importations traduit une insertion beaucoup plus forte de la France dans les échanges internationaux. Dans la mesure où la croissance de ces parts de marché résulte plus de la modération des coûts de production que d'effets qualité ou du caractère novateur des produits français, le circuit économique fordien qui se bouclait sur la demande interne tend à être

LES ANNEES QUATRE VINGT : UN BILAN MITIGE.

* *UN REDRESSEMENT DE LA PART DES MARCHES A L'EXPORTATION* :

Graphique 4 : Part des exportations dans les exportations mondiales, 1980-1985-1991.

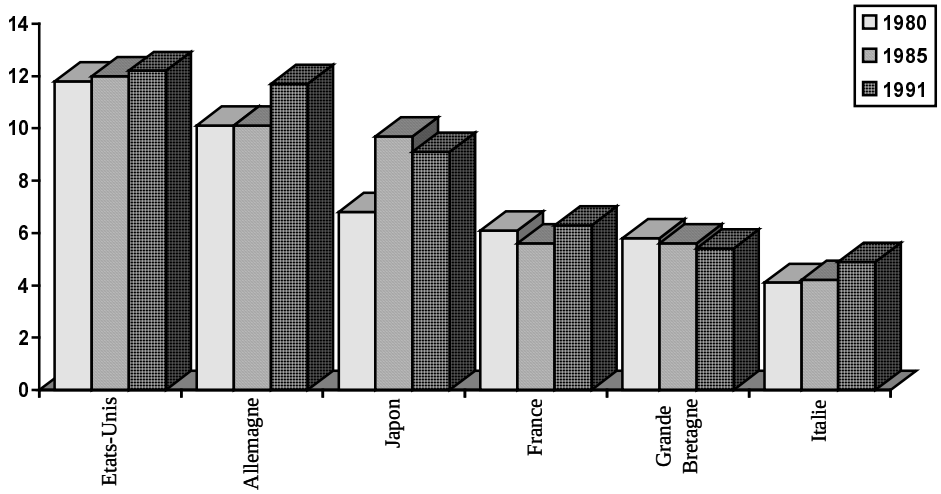

* ... *MAIS CROISSANCE DES IMPORTATIONS.*

Graphique 5 : Part des importations dans les importations mondiales, 1980-1985-1991

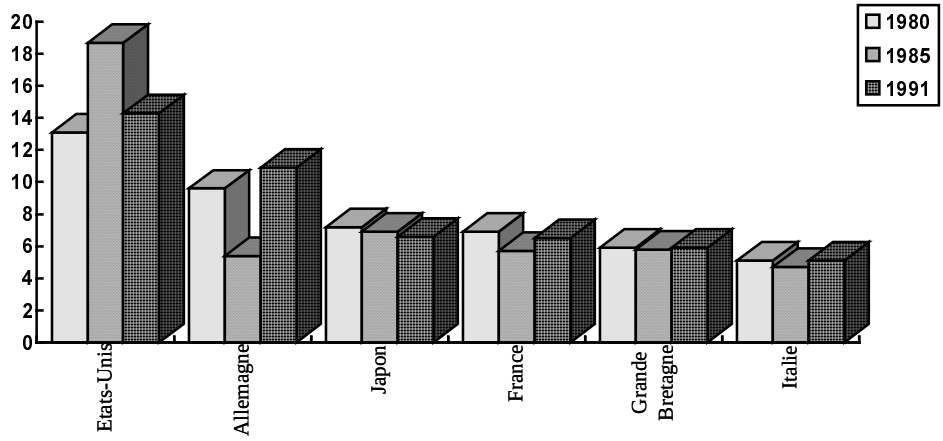

Source : Banque du Japon, Statistiques Internationales Comparatives (1993), repris dans Japan 1994, Keizai Koho Center (1994: 44).

**** ... UNE IRRESISTIBLE DESINDUSTRIALISATION, PLUS MARQUEE QUE DANS LES AUTRES PAYS.***

Graphique 6 : Poids de l'industrie manufacturière dans le PIB

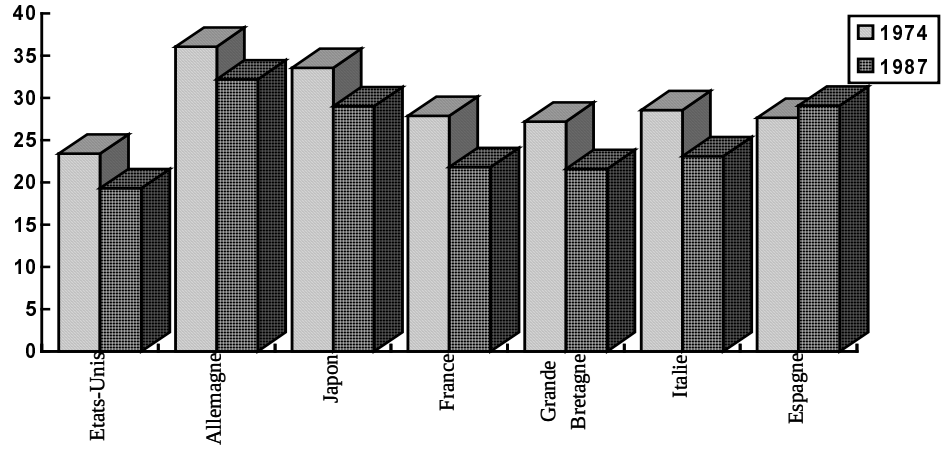

Source : OCDE, D'après N. HOLCBLAT, M. HUSSON (1990: 10)

remplacé par un modèle dans lequel la croissance est tirée par les exportations (S. BOWLES, R. BOYER (1995)). Telle est sans doute l'explication de la persistance d'une politique de désinflation compétitive : au-delà de son coût social, elle serait un moyen, bien que pas nécessairement le seul, pour compenser la piètre spécialisation industrielle française.

Ces mêmes données permettent de répondre à une seconde objection : le renversement de politiques industrielles et plus généralement de politiques économiques à partir de 1983 nécessitait du temps afin que s'affirment leurs conséquences favorables. En effet, le temps du changement des structures industrielles ne se compte pas en années mais s'évalue en décennies. Dans cette optique, le fait qu'en 1994, la balance commerciale française soit excédentaire peut être interprété comme un indice favorable. Pourtant, la longueur de la récession des années quatre-vingt-dix et un certain décalage conjoncturel avec les autres grands pays de l'OCDE contribuent aussi à ce résultat. La poursuite de la réduction des effectifs dans l'industrie, la difficulté que la France rencontre à croître plus vite que ses partenaires afin de réduire un des chômages européens les plus élevés, autant de facteurs qui désignent les faiblesses de l'industrie française. Il est d'ailleurs significatif qu'elle ait enregistré la chute la plus marquée parmi les pays de l'OCDE de sa part dans le PIB total (Graphique 6). Or ce mouvement n'est pas une fatalité comme le montre le cas de l'Espagne qui, dans une conjoncture européenne pourtant peu favorable, a poussé son industrialisation. Dans le même temps, les nouveaux pays en voie industrialisation du Sud Est Asiatique, tels Taïwan ou la Corée, parviennent à développer l'emploi industriel, grâce à la captation d'une fraction croissante des exportations comme de la production mondiale (M. BERTOLDI (1997). Ce mouvement est seulement interrompu par la crise financière de l'été 1997.

En termes plus généraux, l'industrie française se trouve doublement concurrencée. D'un côté, elle a des difficultés à rivaliser avec les industries japonaise et allemande qui explorent les contours d'une recomposition du fordisme en direction d'une plus grande flexibilité, qualité et aptitude à l'innovation (R. BOYER, J.P. DURAND (1993: 56-57)). D'un

autre côté, l'industrie française se trouve en concurrence avec les économies qui peuvent bénéficier de plu bas coûts de production dans la production des biens qui faisaient hier la force de l'industrie française. D'où d'ailleurs les menaces de délocalisation dans les pays à bas salaires. Dès lors le diagnostic n'est plus « la France n'est vraiment pas douée pour l'industrie » mais plutôt « Ce pays dispose de moins d'atouts que par le passé dans les modèles industriels en voie d'émergence ». Ou encore « La France n'a plus l'industrie qui lui permettrait un retour à une forte croissance ». Mais il faut alors expliquer la difficulté de la transition d'un régime industriel à un autre. N'est-ce pas là une spécificité française qui justifierait le retour à une interprétation du type culturaliste ?

VII - C'EST LA FAUTE A COLBERT ! CHARMES ET LIMITES D'EXPLICATIONS USUELLES.

Une interprétation tend alors à s'imposer : le traditionalisme bien connu des français serait à l'origine de cette nostalgie fordiste qui prolongerait des organisations et spécialisations industrielles devenues inadaptées. Elle n'est pour autant pas satisfaisante : les structures sociales et les mentalités françaises ont sans doute plus changé au cours des trente glorieuses qu'au cours du siècle précédent, de sorte qu'il est difficile d'invoquer un conservatisme propre à la France. La question est plutôt : pourquoi la mutation fordiste a-t-elle été mieux acceptée et plus facile à mettre en œuvre que les transformations industrielles contemporaines ? Trois autres séries d'explication méritent considération

Un premier argument souligne les différences entre la conjoncture des deux dernières décennies et celle de l'immédiate après guerre : incertitudes majeures, instabilité internationale et faible croissance dans un cas, impératif de la reconstruction, stabilité du régime international et forte croissance dans le second. Il semblerait que l'économie française se transforme plus rapidement dans *les périodes de boom économique* que lors des épisodes de crise : c'était déjà le cas entre les deux guerres (R. BOYER (1991)). On peut d'ailleurs trouver des arguments théoriques en faveur de cette explication. D'abord les dividendes de la croissance permettent de financer des transferts compensant les groupes sociaux dont le statut ou le revenu serait détérioré par l'adaptation structurelle : le cas de la paysannerie française après la seconde guerre mondiale est exemplaire. Ensuite, une économie en croissance permet d'étaler les coûts fixes associés aux infrastructures et à la négociation de nouveaux compromis, donc autorise plus facilement le changement (O. FAVEREAU (1991)). Par contraste, la permanence de déficits publics, les difficultés de financement de la couverture sociale, eux-mêmes conséquence du ralentissement de la croissance, interdisent une politique ambitieuse de compensation en faveur des industries ou des groupes les plus touchés par une mise en œuvre offensive d'un modèle industriel post-fordiste.

Mais l'argument le plus fréquent dans la littérature est sans doute celui qui associe la lourdeur *des interventions de l'Etat* à l'inhibition des stratégies d'adaptation et d'innovation des entrepreneurs. Selon une première variante, fidèle à l'idéologie conservatrice, la bureaucratie étatique serait la première intéressée à conserver l'ordre existant, qui est aussi la base de son pouvoir. Pourtant au Etats-Unis, pays dans lequel l'Etat central dispose de peu de pouvoirs et où le marché est tout puissant, a longtemps prévalu une nostalgie fordiste tout aussi marquée qu'en France. Aussi est-il plus fondé d'insister sur les forces, mais aussi les faiblesses, d'une industrialisation qui a été plus portée par l'Etat que des entrepreneurs privés, dynamiques et innovateurs au sens schumpétérien. Faute d'une classe d'industriels autonomes, les pouvoirs publics ont dû en permanence stimuler l'industrialisation, par les

commandes de l'Etat, la nationalisation de grandes firmes industrielles, la sélectivité du crédit, l'ouverture de marchés extérieurs par la diplomatie. Cette médaille a son revers : les structures industrielles ont épousé les incitations véhiculées par l'Etat, délaissant les secteurs plus directement branchés sur la demande privée des firmes et des ménages (Tableau 4).

Cette particularité n'était pas gênante dans le fordisme, dans la mesure où la production de masse pouvait être impulsée par l'Etat et que, par ailleurs, d'importantes dépenses pour la Défense assuraient la compétitivité d'une fraction notable des exportations françaises. Ce n'est plus le cas lorsque se contractent les dépenses d'armement, et plus encore si une série d'innovations multiformes vise à satisfaire des consommateurs de plus en plus exigeants et des entreprises dont la production est de plus en plus sophistiquée. L'interrogation par laquelle s'ouvre le présent chapitre reçoit alors une nouvelle formulation « pourquoi faut-il que l'Etat impulse chaque grande phase d'industrialisation ? ». A cet égard, l'intervention étatique à la française n'est pas nécessairement condamnée : par de judicieux investissements dans les infrastructures, par la législation ou encore les incitations fiscales, les pouvoirs publics peuvent favoriser une grappe d'innovations qui bénéficient en définitive aux entreprises et aux consommateurs. Pour faire image, il se pourrait que le Minitel lancé par la Direction des Télécommunications soit l'équivalent fonctionnel français de ce que représente pour les Etats-Unis la Silicon Valley.

Tableau 4 : Les forces et les faiblesses de l'industrie française sont fortement liées à la présence ou non de l'Etat

BRANCHE INDUSTRIELLE	POSITION RELATIVE DE LA FRANCE	PAYS LES PLUS AVANCES
Technologies fortement dépendantes des commandes publiques		
Aérospatiale	Supérieure	Etats-Unis Grande Bretagne
Energie	Supérieure	Etats-Unis Grande Bretagne
Electronique militaire	Supérieure	Etats-Unis
Equipement de transport	Bonne	Etats-Unis Allemagne
Technologies largement indépendantes des commandes publiques		
Chimie et pharmacie	Moyenne	Allemagne Etats-Unis Suisse
Métallurgie et matériaux	Faible	Etats-Unis Japon Allemagne
Electronique industrielle et grand public	Faible	Japon
Equipement mécanique	Faible	Allemagne Japon Suisse
Ingénierie et conseil	Bonne	Etats-Unis Grande Bretagne

Source : Ch. STOFFAES (1983: 398)

Dès lors il est peut-être fallacieux de voir dans le colbertisme les racines du mal industriel français. D'abord parce que la société, l'économie et l'industrie françaises n'ont que peu de rapports avec celles du XVIIème siècle ou que s'il existe des continuités, il faut en expliquer la permanence mais aussi les éclipses comme lors des trente glorieuses. Ensuite parce qu'une industrialisation impulsée par l'Etat peut revêtir une grande variété de formes, se succédant au cours du temps. Toutes n'ont pas perdu leur efficacité, comme le montrent certains exemples d'industrialisation de la Corée ou de Taiwan (R. WADE (1990)). Ce serait plutôt *une forme d'intervention étatique* qui entrerait en crise, plus que la répétition à l'identique d'une même configuration des relations Etat-industrie.

Selon une troisième conception qui rejoint et renforce le premier argument, ces difficultés industrielles tiendraient à une inertie institutionnelle beaucoup plus marquée en France que dans les autres pays, sans doute parce que la *codification et la réglementation* du mode de régulation avaient été poussées à un degré peu commun par rapport aux autres pays. Si d'ailleurs on compare la France avec les pays les plus avancés dans la recomposition industrielle (le Japon, l'Allemagne,...) on note que ces derniers disposent d'un réseau beaucoup plus diversifié d'acteurs économiques, à même de négocier de nouveaux compromis si des changements majeurs compromettent la viabilité des anciens. Par exemple, l'introduction des nouvelles technologies de l'information n'a pas renouvelé le contenu des négociations collectives en France, alors qu'en Allemagne par contre, elles ont été l'occasion d'inflexions importantes en matière de formation, qualification et durée de travail. Mais à son tour, cette explication mérite d'être relativisée : elle ne prend son sens que dans le contexte bien précis des formes institutionnelles de l'après seconde guerre mondiale.

VIII - LES INSTITUTIONS HERITEES DU FORDISME EN PORTE A FAUX PAR RAPPORT A LA NOUVELLE DONNE INTERNATIONALE ET TECHNOLOGIQUE.

Analyser les difficultés de l'économie française dans les années quatre-vingt, suppose que l'on fasse un panorama de la configuration des autres grands pays industrialisés. C'est aussi l'occasion de revenir sur la multiplicité des trajectoires d'industrialisation. Dans ce but, une recherche récente (B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1997)), s'est attachée à donner un contour précis à la notion de système national d'innovation (R. NELSON Ed. (1993), B. LUNDVALL (1992)), qui en un sens comprend les formes institutionnelles qui définissent un régime de productivité dans la théorie de la régulation. Dans ce but ont été collectés pour 12 pays de l'OCDE, 253 indicateurs décrivant le dynamisme de la recherche académique et appliquée, la spécialisation industrielle, la configuration du système éducatif, du système financier, la plu ou moins grande ouverture internationale. Ces indicateurs ont été ensuite rapprochés des performances macro-économiques évaluées à partir de la croissance, de la productivité, de l'équilibre extérieur, de l'égalité de la distribution des revenus. Pour faire ressortir les grandes différenciations entre pays, il a été procédé à une analyse de données, basée sur la recherche de correspondances et classifications (Graphiques 7 à 10).

Les résultats obtenus peuvent se synthétiser à partir de quatre enseignements majeurs.

LES RELATIONS ENTRE SCIENCES-TECHNOLOGIE-INDUSTRIE ET PERFORMANCES ECONOMIQUES

Graphique 7 : En termes de système national d'innovation, la France est proche des pays Anglo-saxons.

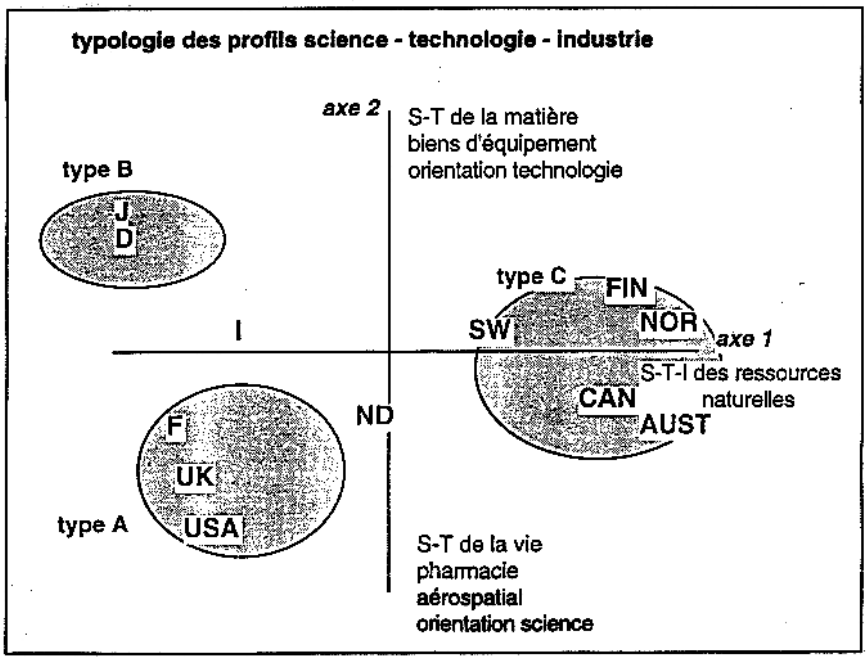

Graphique 8 : Cette position est encore accentuée dans les années quatre-vingt.

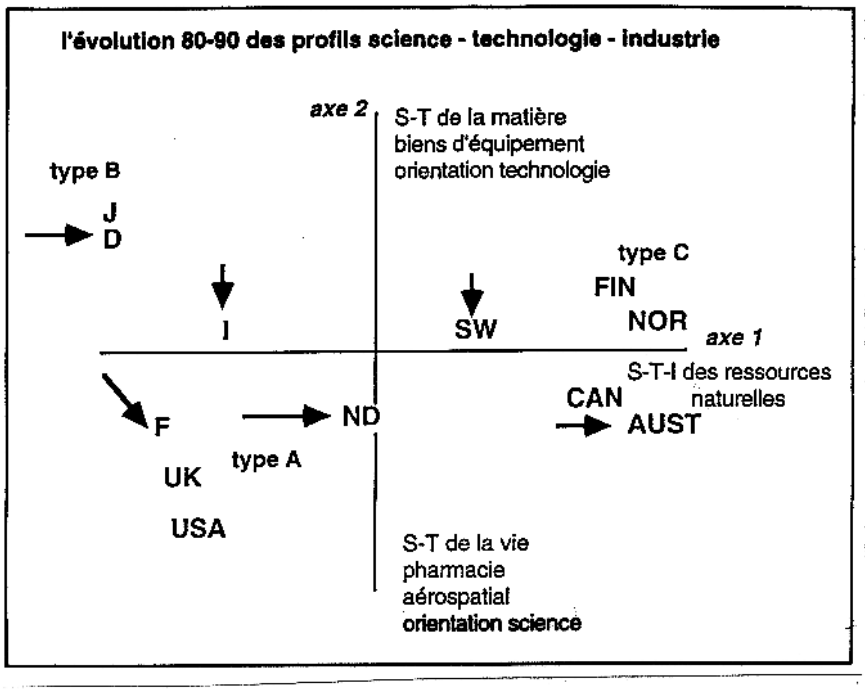

Source : B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1995)

° Si l'on restreint l'analyse aux relations entre science-technologie-industrie, la distribution des pays s'ordonne par rapport à trois types (Graphique 7). D'abord les pays scandinaves, le Canada et l'Australie ont un système d'innovations très largement gouverné par la mise en valeur de leurs ressources naturelles, par opposition aux deux autres groupes pour lesquels domine une activité scientifique et industrielle portant sur les branches manufacturières. Ensuite, le Japon et l'Allemagne qui manifestent leurs forces dans les sciences de la matière, l'orientation de la recherche vers la technologie et la production de biens d'équipement. Enfin, le troisième groupe comprend les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France : la science est surtout gouvernée par la recherche fondamentale, l'aérospatiale joue un grand rôle, les sciences de la vie et la pharmacie constituent des points forts, surtout d'ailleurs pour les deux pays anglo-saxons.
Il apparaît ainsi que *la configuration française n'est pas unique*, car elle n'est pas sans ressemblance avec celle des Etats-Unis, pays dans lequel pour une fraction significative, les industries de haute technologie sont liées aux dépenses publiques (Défense, espace,...). Même dans un pays aussi marqué par la force de l'économie de marché, l'Etat semble avoir orienté le système d'innovation dans une direction qui se situe à l'opposé du Japon et de l'Allemagne. Il serait vain dans ce cas d'invoquer un quelconque colbertisme, clairement absent aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Ce système national d'innovations a sa cohérence, ses avantages et ses inconvénients : impulsion d'innovations radicales par les commandes publiques qui ultérieurement peuvent susciter une application au secteur privé, mais difficultés de réaction si la demande privée des firmes et des consommateurs devient motrice du changement technique.

° Les théories de la convergence laisseraient anticiper que l'accentuation de l'internationalisation des échanges, de la production, de la technologie et de la finance devrait entraîner une réduction des distances entre les trois grandes configurations des systèmes nationaux d'innovation. La répétition de l'analyse précédente pour deux périodes, d'abord 1980 ensuite 1990 dément cette intuition (Graphique 8). Canada et Australie approfondissent leur spécialisation dans les technologies dérivées du traitement des ressources naturelles, la Suède se dirigerait plutôt vers la science fondamentale et les sciences de la vie, de sorte que s'accroît l'hétérogénéité au sein du premier groupe. Pour sa part, l'Allemagne enregistre un mouvement de desindustrialisation qui rend sa position moins exceptionnelle et tend à la distinguer de celle du Japon.

Il est assez surprenant de constater que la France tend à s'éloigner de l'Allemagne et se rapprocher de la Grande Bretagne et des Etats-Unis puisqu'elle renforce son orientation scientifique, sa position dans l'industrie aérospatiale. Or, on l'a souligné, les formes institutionnelles de ces trois pays étaient très largement distinctes lors des trente glorieuses (Cf. Tableau 3, ci-dessus). Cela tendrait à suggérer une certaine analogie en matière de système national d'innovation, alors même que le mode de régulation demeure fort différent. A nouveau l'exceptionnalisme français se trouve relativisé puisque la trajectoire de ce pays ne lui est pas propre, ce que confirment les résultats d'une précédente recherche analysant les *nostalgies fordistes* aussi bien américaines que françaises (R. BOYER, J.P. DURAND (1993:56-57, déjà cité)) en matière d'organisation industrielle. Les formes d'organisation du système éducatif, de la formation, les relations du travail, les stratégies des firmes, continuent à impulser un changement technique dont l'orientation est différente de celle du Japon et de l'Allemagne par exemple.

Graphique 9 : En matière de performances économiques, la France suit le modèle européen

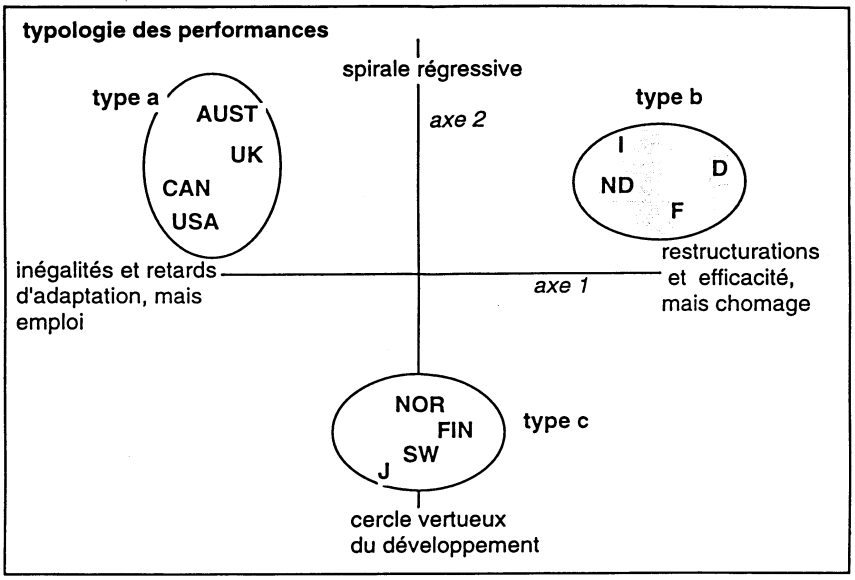

Graphique 10 :
La France : globalement un système d'innovation et des performances européennes

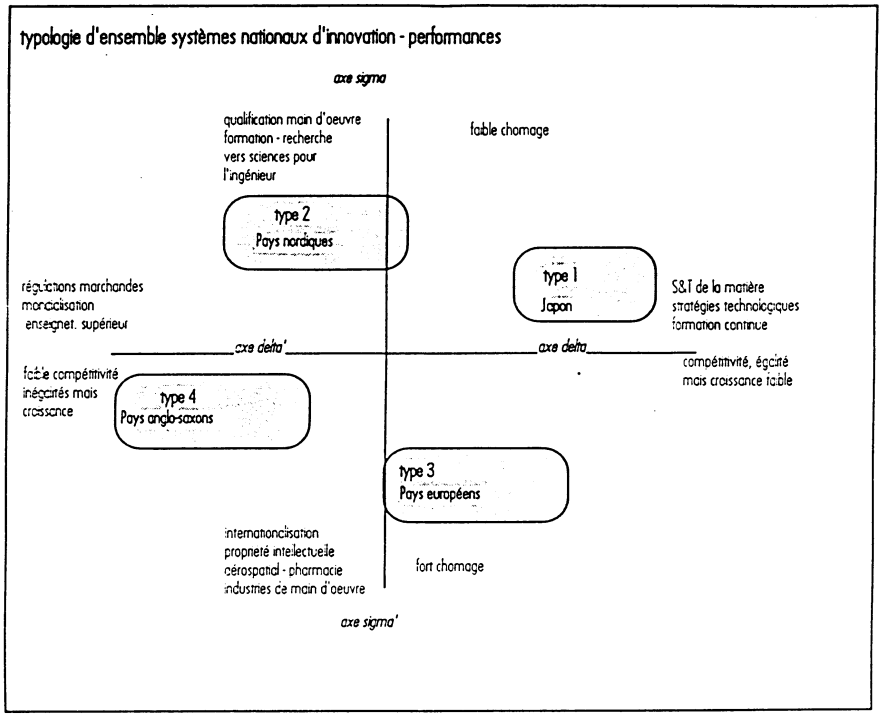

Source : B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1995)

° Dans l'espace des performances macro-économiques, observe-t-on une distribution analogue à la configuration des systèmes nationaux d'innovation ? (Graphique 9). Pas exactement puisque les pays se redistribuent différemment. En premier lieu, les pays anglo-saxons appartiennent au même groupe caractérisé par une spirale régressive de croissance modérée, d'augmentation des inégalités mais d'un certain dynamisme des créations d'emploi. En second lieu, les pays scandinaves et le Japon bénéficiaient, jusqu'en 1980, d'une croissance soutenue, du maintien de faibles inégalités et d'un chômage très faible. Si n'étaient pas intervenues les perturbations des années quatre-vingt-dix qui affectent durement ces pays, on aurait pu les considérer comme modèles alternatifs au fordisme en tant que mode de développement économique.

En fait, la France s'inscrit dans le troisième groupe des pays appartenant *à la communauté européenne*, avec l'Allemagne, l'Italie et les Pays Bas. La croissance demeure faible, la productivité continue à progresser du fait de restructurations industrielles, mais un fort chômage constitue le point noir commun à ces trois pays. On peut y voir l'influence de l'intégration européenne qui a tendu à synchroniser les conjonctures et diffuser des règles communes en matière de politique économique...au-delà même de la diversité des sources de l'innovation. Certes, dans une optique néo-schumpétérienne la diversité des systèmes nationaux d'innovation au sein de l'Europe est favorable mais elle peut entraîner l'apparition de déséquilibres macro-économiques, tout particulièrement en matière de chômage. Ce dernier pourrait s'expliquer par le divorce entre des formes institutionnelles de plus en plus communes à l'échelle continentale (régime monétaire, formes de la concurrence, tarif extérieur commun...) et des spécialisations industrielles et technologiques contrastées, car suivant des trajectoires largement nationales.

° Pour conclure, il faut se demander si la configuration des systèmes nationaux d'innovation conditionne les performances macro-économiques. Une typologie synthétique permet de recouper et préciser les résultats antérieurs (Graphique 10). Les pays se distribuent selon quatre groupes. Le Japon définit à lui seul l'un d'entre eux, caractérisé par un faible chômage, des stratégies tournées vers la technologie, une bonne formation continue et une égalité de la distribution des revenus. On mesure à ce propos combien il serait illusoire de vouloir faire de ce pays l'alpha et l'oméga des modèles industriels à venir : sa configuration *globale* est unique. Les pays nordiques appartiennent à un second groupe qui, dans les années quatre-vingt bénéficiaient d'un faible chômage, d'une bonne qualification de la main-d'œuvre, et de sciences tournées vers les besoins de l'ingénieur. A l'époque où ces pays demandent leur admission dans l'Union Européenne, cette spécificité mérite attention. Les pays anglo-saxons définissent une troisième configuration : la régulation marchande est privilégiée, l'enseignement supérieur plus efficace que la formation générale, les inégalités croissantes. Il est donc significativement différent de l'ensemble des pays européens.

La France appartient à ce quatrième groupe : on observe une rapide internationalisation, les industries de main-d'œuvre y sont encore importantes, le système national d'innovation est spécialisé dans le spatial, le chômage y est particulièrement élevé. A ce niveau d'analyse, *les maux industriels français se fondent dans le modèle européen*. La maxime « La France n'est pas douée pour l'industrie » devient « l'Europe souffre de handicaps sérieux dans les innovations liées à l'équipement des entreprises et des ménages ». Cette analyse quantitative rejoint les conclusions d'une précédente recherche, plus qualitative et moins systématique (B. AMABLE et R. BOYER (1993)).

IX - NE PAS EXTRAPOLER LES DIFFICULTES PRESENTES.

A l'issue de cette revue, sans doute trop générale, il importe de rassembler quelques enseignements encore provisoires qui devraient faire l'objet de recherches plus systématiques.

1. D'un strict point de vue théorique il importe de *relativiser* le jugement selon lequel la France serait peu douée pour l'industrie. De même que les recherches en termes de proto-industrialisation ont montré que le modèle britannique n'était pas le seul à l'œuvre dans la première révolution industrielle, l'industrialisation impulsée par l'Etat constitue une autre trajectoire, parallèle à celle qu'ont suivi la Grande Bretagne et les Etats-Unis. D'autre pays dans le monde (la Corée, le Brésil, le Japon des années cinquante,...) ont suivi une stratégie analogue. Il importe donc *d'élargir nos représentations théoriques* des processus d'industrialisation.

2. En terme d'analyse historique, on ne saurait admettre comme fondée en toute généralité la proposition « la France n'a *jamais* été douée pour l'industrie ». En effet, on observe plutôt, depuis près de deux siècles, *l'alternance de phases* relativement euphoriques au cours desquelles l'industrie française progresse, au point même d'intriguer les observateurs étrangers, puis de phases de relatif marasme, de désillusion à l'égard des potentialités de la société française en matière d'innovations technologiques et de performances industrielles. Ainsi au pessimisme et à la médiocrité des résultats industriels de l'entre-deux-guerres succède la remarquable performance de la France, l'un des meilleurs élèves du fordisme américain. A nouveau, les quinze dernières années marquent les limites évidentes de ce modèle, dans le contexte différent d'une nouvelle donne technologique et géopolitique.

3. Il est peu de déterminants généraux et d'explications mono-causales, traversant les époques qui rendraient compte de l'ensemble de ces évolutions. Les hypothèses fréquemment avancées selon lesquelles, *la tradition, la culture, le colbertisme* seraient les grands responsables du marasme industriel des années quatre-vingt, sont vigoureusement *démenties* par la chronologie même du développement économique de la France. Un même facteur peut jouer un rôle positif dans un premier temps, inhibiteur dans l'autre, comme en témoigne l'érosion des politiques industrielles sélectives et interventionnistes à la française. Il importe plutôt d'analyser le dynamisme industriel par référence à sa compatibilité avec un édifice institutionnel régissant l'accès au crédit, la concurrence, les relations professionnelles, les relations Etat-économie et l'insertion internationale. Comme chacun de ces arrangements est spécifique à chaque grande période historique, il faut procéder au cas par cas à des analyses des facteurs contribuant au blocage de l'innovation et de la modernisation industrielle.

4. C'est par rapport à cette problématique qu'on peut analyser la desindustrialisation qui est intervenue de 1976 à 1995, au-delà même des hauts et des bas de la conjoncture. Paradoxalement, le fordisme à la française est pris au milieu du gué par la succession des chocs pétroliers, alors qu'il n'avait pas livré toutes ses potentialités. L'extrême degré d'institutionnalisation des rapports économiques et la difficulté de négociations de nouveaux compromis expliquent pour une large part ce *retournement spectaculaire* de la position concurrentielle de la France. Pour avoir été un trop bon élève du fordisme, ce pays ne peut adopter aisément l'un ou l'autre des modèles post-fordistes, japonais, allemand, voire scandinave. La montée du chômage est pour une très large mesure la conséquence de cette rupture du dynamisme industriel qui alimentait le reste de l'économie, en particulier la croissance du tertiaire.

5. Finalement, une comparaison systématique de 12 pays industrialisés suggère que les spécificités françaises se sont quelque peu atténuées, au point que pour une large part, les problèmes industriels sont communs à l'Union Economique, tant la politique économique de la France est devenue dépendante de la conjoncture allemande, qui tend à se diffuser au reste de l'Europe, à l'exclusion de la Grande Bretagne. Dès lors, la crise industrielle française tiendrait au décalage entre des formes institutionnelles qui tendent de plus en plus à s'organiser au niveau européen, et une trajectoire nationale très marquée par l'impulsion de l'Etat central, à l'opposé de ce que l'on observe dans la plupart des autres pays européens. Il faut y ajouter que *l'Europe dans son ensemble* a rencontré de grandes difficultés pour trouver des formes d'organisation compatibles avec ses traditions sociales et qui permettent de répondre à une concurrence par la qualité, la flexibilité, l'innovation et non plus seulement la baisse de prix de biens standardisés, produits en masse.

6. Mais ce serait sans doute une erreur d'extrapoler jusqu'au XXIème siècle les difficultés tout à fait particulières, historiquement datées, du milieu des années soixante-dix et quatre-vingt. D'une part, on n'observe pas de convergence des modèles industriels mais au contraire la persistance de différenciations selon les pays qui correspondent à autant de spécialisations compatibles avec un regain de la concurrence internationale. A cet égard, la France dispose d'atouts certain dans toutes celles des industries de haute technologie pour lesquelles les commandes publiques occupent une place centrale. On peut imaginer nombre de conjonctures dans lesquelles ce qui était *un handicap* dans les années quatre-vingt devient *un atout majeur*. Enfin et surtout, ce n'est pas la première crise industrielle que connaît la France, ce n'est sans doute pas la dernière. A l'issue d'un processus dont il est difficile de définir les contours, on peut très bien concevoir qu'une nouvelle donne institutionnelle crée les bases d'une compétitivité renouvelée. L'histoire française est riche de telles « surprises ».

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS William J. (1989) : *Restructuring the French Economy*, The Brookings Institution, Washington D.C..

ADAMS William J., STOFFAES Christian (1986) : *French Industrial Policy*, The Brookings Institution, Washington D.C..

AFFICHARD Joëlle et De FOUCAULD Jean-Baptiste (1992) : *Justice sociale et inégalités*, Editions Esprit, Paris.

AGLIETTA Michel (1986) : Etats-Unis : Persévérance dans l'être ou renouveau de la croissance ?, dans R. BOYER Ed *Capitalismes fin de siècle*, PUF, Paris.

AGLIETTA Michel et BOYER Robert (1982) : Une industrie compétitive en France et dans le monde, dans *Une industrie compétitive pour la France*, La Documentation Française, Paris, p. 307-348.

AMABLE Bruno, BARRE Rémi et BOYER Robert (1997) : *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Economica/OST, Paris.

AMABLE Bruno et BOYER Robert (1993) : L'Europe est-elle en retard d'un modèle technologique ?, *Economie Internationale*, n° 56, 4ème trimeste, p. 61-90.

ASSELAIN Jean-Charles (1984) : *Histoire économique de la France du XVIIIème siècle à nos jours*, Editions du Seuil, Paris.

BAIROCH Paul, LEVY-LEBOYER Maurice (1981) : *Disparities in Economic Development since the Industrial Revolution*, MacMillan, Londres.

BASLE Jacqueline & Alii (1989) : *L'économie française : Mutations, 1975-1990*, Le Monde-Sirey, Paris.

BASLE Maurice, MAZIER Jacques, VIDAL Jean-François (1984) : *Quand les crises durent...*, Economica, Paris, Seconde Edition 1993.

BELTRAN A., GRISET P. (1988) : *La croissance Economique de la France 1815-1914*, Armand Colin, Paris.

BERTOLDI Moreno (1997) : Asian Regional Economic Development : How important have Economic Polycies been ?, WP 56, *Economic Research Institute, Economic Planning Agency*, Tokyo.

BERTRAND Hugues, MAZIER Jacques, PICAUD Y. et PODEVIN Gilles (1982) : Les deux crises des années 1930 et des années 1970, *Revue Economique*, 33:2, p. 234-273.

BLOCH-LAINE François, BOUVIER Jean (1986) : *LA FRANCE RESTAUREE 1944-1954*, FAYARD, PARIS

BOUVIER Jean (1987) : Libres propos autour d'une démarche révisionniste, dans FRIDENSON Patrick, STRAUS André, Le capitalisme français, Fayard, Paris.

BOWLES Samuel et BOYER Robert (1995) : Wages, Aggregate Demand, and Employment in an Open Economy : A Theoretical and Empirical Investigation in Emstein Gerard and GINTIS Herbert Eds, *Macroeconomic Policy after the Conservative Era : Studies in Investment, Saving and Finance*, Forthcoming 1993.

BOYER Robert Ed (1986) : *La flexibilité du Travail en Europe*, La Découverte, Paris.

BOYER Robert (1991) : Le particularisme français revisité : la crise des années trente a la lumière de recherches récentes, *Le Mouvement Social*, n° 154, Janvier-Mars, p. 207-243.

BOYER Robert et DORE Ronald Eds (1994) : *La politique des revenus en Europe*, La Découverte, Paris.

BOYER Robert et DURAND Jean Pierre (1993) : *L'après fordisme*, Syros, Paris.

BOYER Robert et MISTRAL Jacques (1982) : *Accumulation, Inflation, Crises*, PUF, Paris, 2nde édition.

BOYER Robert et PETIT Pascal (1981) Progrès technique, croissance et emploi : Un modèle d'inspiration kaldorienne pour six industries européennes, *Revue Economique*, Vol. 32, n° 6, Novembre, p. 1113-1153.

BOYER Robert et SAILLARD Yves (1995) : *La théorie de la régulation : Etats des savoirs*, La Découverte, Pairs.

BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (1976) : *Histoire économique et sociale de la France*, Tome III : L'achèvement de l'ère industrielle (1789-années 1880), Presses Universitaires de France, Paris.

BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (1982) : *Histoire économique et sociale de la France*, Tome IV : L'ère industrielle et la société d'aujourd'hui (siècle 1880-1980), Presses Universitaires de France, Paris.

CARRE Jean-Jacques, DUBOIS Pierre, MALINVAUD Edmond (1972) : *La croissance française*, Seuil, Paris.

COHEN Elie (1997) : Secteur public : portée et limites des pratiques de l'Etat actionnaire, *Conseil d'Analyse Economique*, n° 3, Décembre, La documentation française, Paris.

COHEN-TANUGI Laurent (1984) : *Le droit sans l'Etat. Sur la démocratie en France et en Amérique*, Presses Universitaires de France, Paris.

De FOUCAULD Jean-Baptiste, Sous la Direction de (1993) : *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française-Commissariat Général du Plan, Paris.

DEYON Pierre (1984) : Bilan d'un modèle, *Annales ESC*, Vol. 39, n° 5, Septembre-Octobre, p. 868-881.

D'IRIBARNE Philippe (1992) : *La logique de l'honneur*, Seuil, Paris.

FAVEREAU Olivier (1991) : Irréversibilités et institutions : problèmes micro-macro, dans BOYER Robert, CHAVANCE Bernard, GODARD Olivier Eds, *Les figures de l'irréversibilité en économie*, Editions de l'EHESS, Paris, p. 69-96.

FRIDENSON Patrick et STRAUS André, *Le capitalisme français*, Fayard, Paris, 1987.

GUIBERT Bernard , Sous la direction de (1975) : *La mutation industrielle de la France*, Collections de l'INSEE, E31-32.

HAMPDEN-TURNER Charles and TROMPENAARS Fons (1993) : *The Seven Cultures of Capitalism*, Doubleday, New York.

HOLCBLAT N. et HUSSON Michel (1990) : *L'industrie française*, La Découverte, Collection Repères, Paris.

KINDLEBERGER Charles P. (1964) : *Economic Growth in France and Britain : 1851-1950,* A Clarion Book, New York.

Le FRANC Jean Daniel (1983) : *Industrie : Le péril français*, Seuil, Paris.

LESOURNE Jacques (1984) : The Changing Context of Industrial Policy : External and Internal developments, in Alexis JACQUEMIN Ed. *European Industry : Public Policy and Corporate Strategy*, Clarendon Press, Oxford, p. 13-38.

LEVET Jean Louis (1989) : *Une France sans usine ?*, Economica, Paris.

LUNDVALL Bengt A. (1992) : *National Systems of Innovation. Towards a Theory of Innovation Interactive Learning*, Pinter Publishers, Londres.

MADDISON Angus (1981) : *Les phases du développement capitaliste*, Economica, Paris.

MADDISON Angus (1991) : *Dynamic Forces in Capitalist Development : A long-Run Comparative View*, Oxford University Press, Oxford.

MARSEILLE Jacques (1984) : *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris.

MENDELS F. (1984) : Des industries rurales à la proto-industrialisation, *Annales ESC*, Vol. 39, n° 5, Septembre-Octobre.

NELSON R.R. Ed. (1993) : *National Innovation Systems*, Oxford University Press, Oxford.

O'BRIEN Peter; KEYDER C. (1978) : *Economic Growth in Britain and France 1780-1914*, George Allen & Unwin, Londres.

OLSON Mancur (1982) : *Rise and Decline of Nations*, Princeton University Press.

PIORE Michael, SABEL Charles F. (1989) : *Les chemins de la prospérité*, Hachette, Collection Mutations, Economie et Société, Paris.

SCHUMPETER Joseph (1939) : *Bussiness Cycles*, McGraw-Hill, New York.

SELLIER André (1988) : *Le dossier des échanges industriels français*, Jupiter, Paris.

STOFFAES Christian (1983) : *Politique industrielle*, Les Cours du Droit, Paris.

STOFFAES Christian (1986) : Industrial policy in the high-technology industries, in Williams J. ADAMS, Christian STOFFAES : *French Industrial Policy*, Brookings Institution, Washington DC, p. 36-62.

VERLEY Patrick (1985) : *La révolution industrielle 1760-1870*, Collection « Le Monde de... », MA Editions, Paris.

VERLEY Patrick (1989) : *La nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, La Découverte, Paris.

WADE Robert (1990) : *Governing the Market*, Princeton University Press, Princeton.

ZYSMAN John, COHEN S. (1987) : *Manufacturing Matters. The Myth of the Post Industrial Economy*, Basic Books, New York.